la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709

10 JUILLET 2026 - N° 3311 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Gastronomie

À la source avec Pierre Frindel

>> lire en page 4



Méryl SERTHELON

RL&C

Une semaine, un château

La perle de Sologne est sortie de son sommeil

>> lire en page 6

RL&C

Exposition

Voyagez comme des princes à Amboise

>> lire en page 9

RL&C

Spectacle

8 concerts d'art lyrique en Vendômois

>> lire en page 13

RL&C

Pruniers-en-Sologne

La génération 2000 à l'affiche

>> lire en page 13



BILLET

TRUMP ET SON OR

Les Américains ont la particularité d'avoir choisi par deux fois comme président l'homme le plus invraisemblablement dénué d'honnêteté qu'on pouvait imaginer. Et ce n'est pas tout : non seulement Donald Trump est malhonnête mais c'est un mythomane, un affabulateur, un menteur pathologique, une brute épaisse, un débauché misogyne, un apprenti dictateur, un chef de guerre incapable, un vieillard (il a tout de même 80 ans, on l'oublie un peu vite) qui retombe en enfance...

La charge n'est pas exagérée en tout cas. Commençons donc par ses talents cosmiques d'escroc : le chef de la plus grande puissance mondiale n'est guère qu'un parrain de la mafia, champion de l'enrichissement personnel et de la prévarication. A-t-on suffisamment noté que sa fortune personnelle a doublé depuis son élection ? Pourquoi se gênerait-il, d'ailleurs, puisque ceux qui l'ont élu et qui l'assistent ne semblent en rien le lui reprocher ? Il y va donc la fleur au fusil et l'oriflamme claquant joyeusement au vent. C'est simple, après tout : comme il sait très bien comment manipuler l'économie, il la manipule sans vergogne et dans des proportions monstrueuses.

De plus, il a l'immense avantage sur les mafieux d'avoir à son service la police et la justice fédérale, alors il fait ce qu'il veut et s'arrange pour que le délit d'initié soit son mode de fonctionnement normal. Et non seulement ce délit méprisable, mais aussi les crimes d'extorsion de fonds, d'escroquerie à échelle internationale, de menaces financières et même physiques que la presse, qu'il n'aime pas, on comprend bien pourquoi, documente à longueur de temps. Non sans risques, puisqu'on se demande si le FBI n'est pas devenu une milice de nervis à la botte du « boss ». Pauvre Amérique !

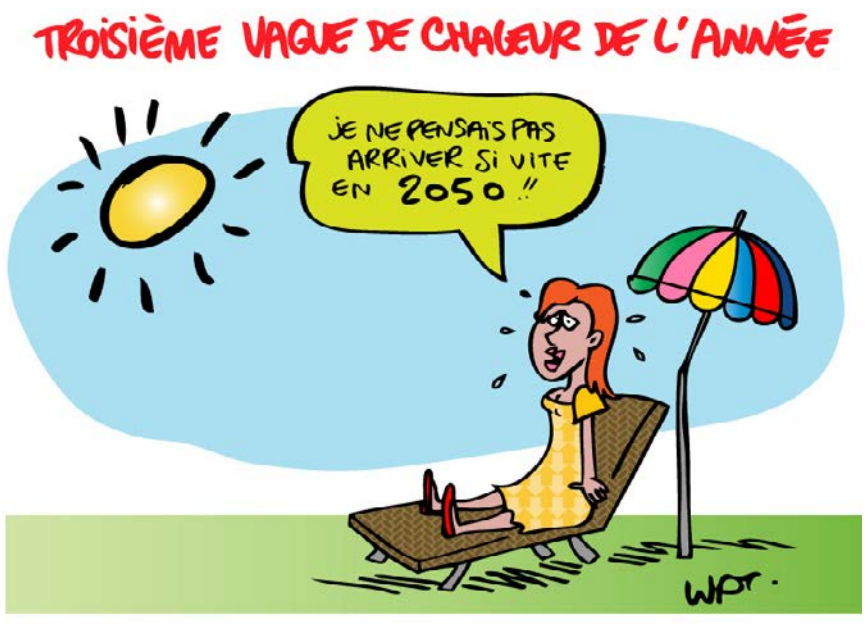
S'il n'y avait que cette soif de l'or qui s'était emparée du pire président que les USA aient connu en 250 ans d'existence, ce serait déjà terrible. Mais il y a plus grave encore. Ce psychopathe décidément fort sympathique a la particularité d'être odieux avec les faibles et trouillard avec les forts. Ubu Roi grotesque à un point que même Alfred Jarry n'avait pas imaginé, le satrape de Washington hurle des imprécations à tout va devant ceux qui se croyaient ses alliés et se défile honteusement dès que Poutine ou les Gardiens de la révolution lui montrent son inanité. Cet individu détestable ne fonctionne qu'à la violence et à l'appât du gain. C'est une catastrophe pour son pays, mais tant pis. Par contre, c'est une horreur pour le monde entier.

Ne soyons pas naïfs : les Américains sont, ont toujours été et resteront toujours des businessmen. C'est dans leur ADN : il faut se souvenir que le grand Franklin Roosevelt lui-même, dont on a pendant si longtemps loué les valeurs morales, a commencé à aider les Alliés de 1939 en leur facturant au prix fort ses prestations industrielles. Et il a fallu que les Japonais le provoquent pour qu'il se résolve à entrer en guerre. Certes, il y a eu le plan Marshall... Mais c'était du « gagnant-gagnant » clair et net. Que dire plus récemment des contrats faraminеux signés par les Américains pour reconstruire l'Irak qu'ils avaient détruit ? Nos « amis » ne perdent jamais le nord.

Voilà de quoi méditer.

Bernard VALETES

Coup de crayon



Baignade en rivière : les appels à la prudence se multiplient

Courants imprévisibles, fosses, remous, cyanobactéries… Derrière l'envie de se rafraîchir pendant les fortes chaleurs se cachent des risques bien réels.



À Montrichard, la baignade est autorisée lorsque la plage est surveillée.

Laurence RICHER

Durant l'été 2025, 409 personnes sont mortes par noyade en France. Un nombre en hausse de 16 % par rapport à 2024 selon Santé publique France. Depuis le début de l'été et les premiers épisodes de canicule, les compteurs s'affolent. Le 2 juillet, la ministre des Sports Marina Ferrari annonçait que plus de 90 décès par noyade avaient été enregistrés depuis le 19 juin. Dont celui d'un jeune homme le 25 juin dernier, dans la Loire à La Chaussée-Saint-Victor. *« Oui la Loire est belle et attirante mais elle peut être traître et dangereuse. [...] Jeunesse, ces interdictions ne sont pas là pour vous embêter »*, postait sur les réseaux Stéphane Baudu, le maire, après s'être rendu sur place.

Même chose du côté de Romorantin où le maire Louis de Redon rappelait l'interdiction de baignade dans la Sauldre. Un rappel qui lui a valu *« certains commentaires assez critiques et virulents. Les auteurs prétextant l'absence de danger et le besoin des jeunes de se rafraîchir. »*

Pourtant, le maire de Romorantin affirme avoir vu des enfants et des adolescents *« sautant du vieux pont de la Saudre »*. Et tout comme Stéphane Baudu l'avait fait avant le drame, il dit avoir chargé la police municipale de faire des rondes. Le jour du drame, le maire de la Chaussée-Saint-Victor évoquait les comportements inconscients *« de ceux qui bravent les panneaux d'interdiction et les rappels quotidiens de la police municipale »*.

#COULEPASTONÉTÉ

Malgré les températures caniculaires, la baignade en Loire[1] reste interdite et elle est fortement déconseillée pour les autres rivières du département[2]. Sauf si une zone de baignade est aménagée et surveillée comme à la plage de Montrichard - Faverolles-sur-Cher[3]. Et ce, quel que soit le niveau du fleuve. Pourtant, chaque jour, les bateliers de Moments de Loire qui naviguent au départ d'Onzain observent de nombreux baigneurs. Les pilotes racontent qu'ils sont aussi parfois sollicités par les passagers.

« Il y a des dizaines de personnes qui se baignent », les bateliers le constatent dès que les températures grimpent. Mais tous s'accordent : *« Il faut sensibiliser le public. »* Et c'est ce qu'ils font à chaque fois qu'ils embarquent sur le fleuve. Grégory prévient : *« Devant l'île aux Oiseaux, il y a un tout petit îlot de pierres qui est en train de se former. Juste derrière, on passe de 30 cm à 3 mètres d'eau avec des gros remous… »*

En ce début d'été, Voies navigables de France lance #COULEPASTONÉTÉ, une campagne de prévention destinée à expliquer les dangers qui se cachent sous l'eau, rappelant qu'en France, 43 % des noyades accidentelles concernent des enfants ou adolescents de moins de 18 ans, et que plus d'une noyade mortelle sur deux survient dans les cours d'eau ou les plans d'eau.



Les cyanobactéries peuvent prendre diverses formes et couleurs.

DREAL Centre-Val de Loire

Le risque est aussi sanitaire

Avec les fortes chaleurs, les cyanobactéries[4] qui se développent dans les rivières et les plans d'eau peuvent causer des intoxications. À Villiers-sur-Loir, la baignade, la pêche et la pratique des activités nautiques ont été interdites de la fin du mois de mai aux premiers jours de juillet suite à des analyses montrant la présence de cyanobactéries : des micro-organismes qui se manifestent dans les rivières, souvent sous forme de plaques (biofilms) de couleur vert à brun foncée à la surface des cailloux, particulièrement visibles lors des phases de prolifération massive appelées « floc ». Et sur les plans d'eau où elles forment des plaques de couleur verte et peuvent s'accumuler sur les bords sous forme de fleur d'eau, d'écume ou de mousse.

« Des organismes vivants, entre l'algue et la bactérie dont le développement est favorisé par la chaleur, la stagnation de l'eau, sa qualité et les apports de matières organiques — le phosphore notamment », explique Laure Fremery, technicienne sanitaire à l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire. *« Elles sécrètent des toxines qu'elles peuvent libérer et ce sont ces toxines qui peuvent être dangereuses. »* Ces cyanobactéries sont aussi dangereuses pour les chiens qui ont tendance *« à les manger »*, causant parfois la mort de l'animal.

Toutes les deux semaines, l'ARS réalise des analyses *« des eaux de baignade déclarées, autorisées et surveillées »* et signale toute dégradation de la qualité des eaux de baignade, *« que ce soit bactériologique[5] ou à cause des cyanobactéries »*.

Laurence RICHER

1) La baignade en Loire est interdite par arrêté préfectoral sur la totalité du département.

2) Certaines communes ont également pris des arrêtés pour interdire la baignade.

3) La baignade et aussi autorisée aux plans d'eau de Villiers-sur-Loire et Morée, sous condition qu'elle soit surveillée et que les conditions sanitaires soient validées.

4) Pour aller plus loin : www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/media/111051/download?inline et www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/media/111053/download?inline.

5) Escherichia coli et entérocoques.

LE GRAND Jeu de l'été

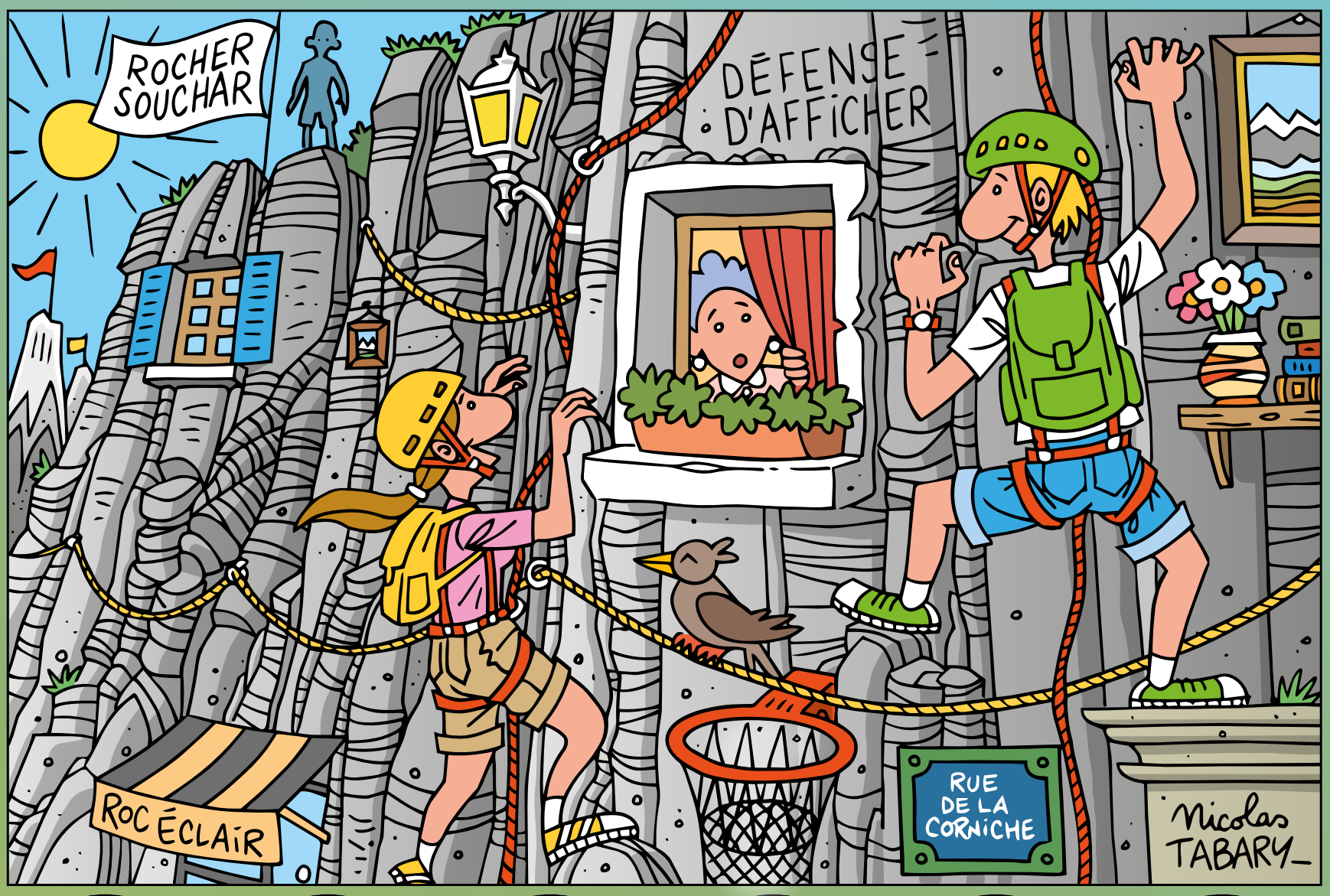
AVEC Renaissance Loir&Cher

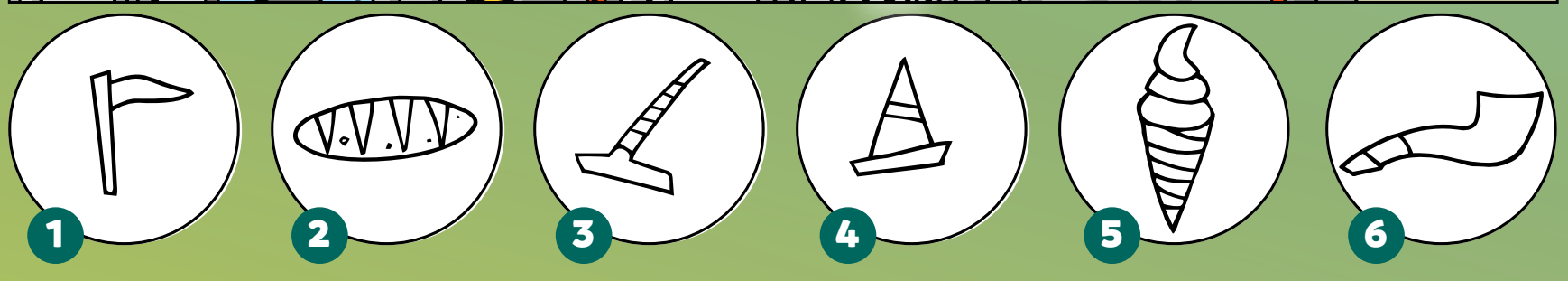
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



À la source avec Pierre Frindel

Le chef Pierre Frindel a pris les commandes de la cuisine du restaurant Le Favori des Sources de Cheverny depuis février 2025. Éternel insatisfait, ambitieux et travailleur, il s'est formé et forgé aux côtés des plus grands jusqu'à trouver son identité qu'il exprime dans l'assiette.



À chaque service, il tient à montrer l'exemple.

Méryl SERTHELON



Un cadre très agréable.

Méryl SERTHELON

On pourrait lui prêter une passion pour la cuisine depuis l'enfance, une vocation dès le plus jeune âge, mais ce serait refaire l'histoire du chef Pierre Frindel qui a pris la tête du restaurant Le Favori des Sources de Cheverny il y a un an et demi.

C'est lors de son stage de 3e qu'il a découvert la cuisine, *« par facilité »*. Alors qu'il ne sait pas vers quel domaine s'orienter, il hésite entre une entreprise d'informatique et un restaurant, les deux entreprises les plus proches de chez lui en Alsace. *« Je n'étais pas scolaire »*, résume-t-il franchement. Jusqu'alors, il se souvient de sa mère qui *« cuisinait très bien »*, de son rôti de porc aux oignons, ses crêpes… avec l'odeur au nez rien que d'y penser. Mais à 14 ans, après 5 jours de stage, c'est la révélation. Loin d'être freiné par les horaires décalés, Pierre Frindel a eu le sentiment de s'émanciper. *« J'ai vu que je pouvais faire quelque chose et en être fier. Je me suis dit que c'est ce que je voulais faire. »* C'est là que la vocation est née.

Première fierté

Fier de la cuisson de ses œufs durs ou de sa crème anglaise, le jeune homme est allé bousculer sa mère en cuisine. *« J'en mettais partout, il y avait beaucoup de vaisselle et un peu de tension. Je débarquais un peu pour lui montrer comment faire »*, se remémore-t-il.

Il n'avait pas 15 ans quand il a débuté son apprentissage, toujours dans le même restaurant, où il a aussi passé son CAP et son brevet professionnel. En quelques mois, il touche à tout et surtout c'est cette première expérience qui lui apporte ce qui ne le lâchera plus : la satisfaction d'avoir un métier et l'amour pour la cuisine.

À l'âge de 19 ans, tout s'accélère, Pierre Frindel part en Suisse, avec déjà son ambition en guise de bagage. Il découvre les établissements de luxe à 20 ans, *« sans jamais avoir mangé dans un étoilé, sans savoir ce que cela signifiait »*. Puis il se forme à la pâtisserie, qu'il aime autant faire que manger.

Parmi les grands

Son départ pour L'atelier Robuchon à Londres marque un tournant dans sa carrière. *« Redevenir commis à 23 ans, c'est dur à accepter. Mais j'ai réappris toutes les bases d'un tel niveau. »* Une expérience personnelle et professionnelle *« énorme »* selon Pierre Frindel qui rejoint Pierre Gagnaire et réalise un rêve qui le conduit à Hong Kong en tant que chef de partie avant d'à nouveau travailler avec Joël Robuchon, à Hong-Kong cette fois. Des rencontres marquantes pour celui qui tient à *« ressembler aux chefs pour qui il travaille »*.

Après son retour à Londres, puis en Alsace, il rencontre celle qui deviendra sa femme en 2016. Le couple s'installe à Paris. Parmi les opportunités qui s'offrent à Pierre Frindel, celle de travailler avec Yannick Alléno. *« Une expérience folle. Il est dur mais aussi talentueux avec un charisme et une aura. C'est un magicien »*, s'émerveille-t-il encore aujourd'hui.

Puis c'est la cuisine *« tellement osée »* du chef Alain Ducasse que Pierre Frindel côtoie. Ainsi que les établissements étoilés Georges V et Shangri-La à Paris. Des lieux où il est aussi difficile de rester que de partir. En novembre 2019, Pierre Frindel a rejoint les Sources de Caudalie à Martillac avant de s'installer aux Sources de Cheverny en février 2025.

Sublimer le végétal

Ici, au restaurant étoilé Le Favori, il guide une brigade de 21 personnes en *« montrant l'exemple. En étant là avant et après tout le monde. En se donnant les moyens. »* Ceux d'un jour atteindre les 3 étoiles et de devenir Meilleur ouvrier de France, pas seul, pas sans fournir beaucoup de travail, mais *« c'est l'objectif de ma carrière »*.

Pour cela, il tient à proposer des plats plus authentiques, presque régressifs, qui lui tiennent à cœur. *« Je veux donner du plaisir et en prendre. Offrir une vraie hospitalité et ne pas oublier que les gens sont là avant tout pour manger. Il ne faut pas se moquer des clients. »*

Dans l'assiette, son identité se distingue parmi les légumes et les saveurs végétales, ces accompagnements il en fait le plat. *« Des plats lisibles, pas cérébraux, composés de trois ingrédients majeurs pour ne pas se perdre. »* Comme cette association artichaut, foie gras et coriandre (lire ci-contre).

Si le chef intègre des produits locaux partout où cela lui semble juste, il n'est pas borné. *« Parfois, un produit d'une autre région est meilleur et je ne veux pas m'en priver. »* Jusqu'à la rentrée, les clients découvriront la carte d'été.

Après une phase d'observation, Pierre Frindel est prêt à relever plusieurs défis dont celui de maintenir la première étoile et aller en chercher une deuxième. *« Je connais la Maison, je sais de quoi elle est capable et où elle peut aller. Je sais ce qu'on vaut et on peut être fiers. »* Après une année à *« jouer en défense »*, le chef Frindel est prêt à attaquer pour sa deuxième année au Favori.

Et une fois sorti de sa cuisine, c'est aussi lui qui s'y colle. *« Ma femme n'aime pas spécialement faire la cuisine. »* Même quand il est invité, il peut se retrouver derrière les fourneaux à cuisiner avec ses hôtes *« qui se mettent un peu la pression »*. Pourtant, il assure être aussi à l'aise avec une *« escalope de volaille, un œuf mayonnaise ou un bœuf bourguignon »*, qu'aux tables les plus prisées.

Méryl SERTHELON



Trois mises en bouche à base de produits locaux.

Méryl SERTHELON



Pierre Frindel est arrivé au Favori en février 2025.

Méryl SERTHELON

Entre Val de Loire & Forêt de Sologne

Au menu :

• En apéritif, trois canapés mettent en avant la cuisine locale : une tuile aux graines 100 % issue des produits de La ferme des 4 vents à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, une tartelette chèvre et petits pois à base de fromage produit à Chitenay et une pâte de fruit salée à la betterave.

• Le Céleri-rave, pomelo, livèche est le premier plat créé au Favori à l'arrivée du chef en février 2025. L'objectif ? *« Faire apprécier des saveurs que tout le monde n'aime pas. »* Pari réussi, l'équilibre entre fraîcheur et croquant est très agréable.

• Artichaut barigoule, feuille de capucine, foie gras. *« La sauce est la colonne vertébrale d'un plat. Ça, je le tiens de Yannick Alléno par exemple. »*

• Merlu de ligne, navet, yuzu. Aux réminiscences d'un plat de Joël Robuchon.

• Longe de veau, sucrine maraîchère braisée, feuille de figuier.

• Fontainebleau, oseille verte, condiment agrumes.

• Fraises de Madame Hardy, sésame noir, huile fumée. Une fin audacieuse et surprenante qui associe les fraises sous différentes formes, marinées et brûlées.

• Avec le café, un dernier éclat : un chou à la rhubarbe, une tartelette au sarrasin et une truffe au café.

Dans tout cela, on retrouve l'identité du chef mais aussi toutes les techniques et les savoir-faire appris jusque-là, *« toutes ces expériences qui font le moi »*.

Lui aussi transmet. Dans la salle, un banquet pour des élèves en CAP cuisine à Argenton-sur-Creuse. *« J'avais eu une première expérience dans un gastronomique et je m'étais dit que ce n'était pas pour moi. Là, j'ai envie de retenter l'expérience »*, glisse une élève.



Le premier plat pensé par le chef pour le restaurant.

Méryl SERTHELON



Les restaurants Le Favori et L'auberge sont attenants.

Méryl SERTHELON

Les bateliers s'adaptent aux contraintes imposées par la Loire

Les deux premiers épisodes de canicule ont laissé des traces. L'été ne fait que commencer et les bateliers de Moments de Loire ne sont pas sereins. Ils n'ont pourtant pas jeté l'ancre et l'activité continue. Rencontre sur la Loire.

La fatigue se lit sur les visages d'Aurélien, Solène, Hugo et Grégory. Une fatigue équivalente à celle qu'ils connaissent habituellement en fin de saison.

Il faisait frais ce 2 juillet au matin lorsque nous nous sommes retrouvés à Veuzain-sur-Loire et la petite brise qui s'élevait sur la Loire offrait un moment de répit aux bateliers réunis autour d'Aurélien Turpin, fondateur de la société Moments de Loire dont le port d'attache est habituellement à Chaumont-sur-Loire.

Chaque été, en cours de saison, les bateaux migrent sur la rive droite de la Loire, au pied du pont qui relie Veuzain-sur-Loire à Chaumont-sur-Loire. Mais jamais aussi tôt. L'absence de précipitations et la canicule ont eu raison du niveau de la Loire qui est *« au niveau qu'elle atteint habituellement fin d'août début septembre »*, lâche Aurélien, sans amertume. Car quand on est batelier et qu'on aime la Loire, on sait que même quand on dépend d'elle pour gagner sa croûte, c'est comme ça et il faut l'accepter. *« On parle souvent de slow tourisme, cette fois on y est. »* Plus question de descendre jusqu'à Amboise ou de faire des sorties longues. *« On utilise que le courant en descente et on reste dans une zone d'1,5 km »*, explique Aurélien.

S'adapter aux contraintes

Après un début de saison prometteur d'avril à juin, force est de constater que les bateaux restent de plus en plus au port en ce début juillet. Pourtant, même si le niveau de la Loire semble bas, *« l'activité continue »*, insiste Aurélien Turpin en précisant qu'il faut juste accepter les contraintes imposées par le fleuve. Depuis quelques jours, l'équipe a fait le choix de restreindre sa zone de navigation *« pour préserver le matériel et le bien-être de l'équipe et des passagers »*.

« On va quand même prendre du plaisir sur un petit territoire, rassure Aurélien Turpin. *À nous de faire vivre le moment et de faire des propositions. »* Seules quelques sorties ont dû être annulées à cause de la canicule mais le niveau actuel de la Loire n'empêche pas les bateaux à fond plat de naviguer. *« Aujourd'hui, tous nos équipiers sont sur l'eau et nos quatre bateaux embarquent des passagers. »* En revanche il faut constamment être vigilant afin de ne pas heurter une pierre ou rester bloqué sur un banc de sable.

« L'activité n'est pas en péril, et je parle pour l'ensemble des bateliers du département, insiste Aurélien. *Mais notre secteur de navigation est réduit et le public doit comprendre que c'est très dur de naviguer dans des conditions extrêmes. »*

Les professionnels vont aussi devoir se réinventer. Ils devront être très réactifs et toujours prêts à partir pour répondre à une clientèle qui se décide de plus en plus à la dernière minute. Faire preuve de pédagogie, partager leurs connaissances mais aussi proposer de nouvelles expériences. Y compris des repas cuisinés par le chef Rémy Giraud. *« Et ça, ça demande beaucoup d'énergie »*, insiste Aurélien.

Les poissons en danger

D'autres sujets inquiètent les bateliers : la mort des poissons et la tropicalisation de la Loire qui favorise le développement des algues vertes. *« Ça fait 16 ans que je navigue sur le fleuve, j'ai vu un peu plus de poissons morts que les canicules passées »*, confie Aurélien Turpin en précisant que *« l'eau du fleuve était à plus de 30° à 50 cm de profondeur au pic de la canicule. C'est extrêmement grave. »*

Greg enchaîne, inquiet par la prolifération d'algues vertes observée lors de la balade de la veille. *« Elles vont se déposer un peu partout et dès la semaine prochaine on va parler de cyanobactéries. Là il y aura beaucoup plus de mortalité. »*



Greg, Solène, Aurélien et Hugo sont prêts à vous mener en bateau.

Laurence RICHER

L'activité continue

Selon Aurélien, la Loire est à son niveau le plus bas. L'étiage pourra d'ailleurs être soutenu dans les prochaines semaines grâce aux barrages de Naussac et de Villerest. Ce matin-là, les bateliers avaient d'ailleurs constaté que le niveau avait augmenté de 3 cm depuis la veille alors qu'il n'avait pas plu.

L'activité se poursuit, même si Aurélien et Solène tiennent à le rappeler, *« la Loire légalement n'est pas navigable »*. La navigation n'y est pas interdite mais elle est régie par des arrêtés préfectoraux qui fixent les conditions d'utilisation du fleuve. Aurélien ne manque pas non de rappeler qu'avant la construction des barrages, le niveau de la Loire était bien plus bas. *« On estime qu'il y avait deux fois moins d'eau du temps des bateliers et il n'y avait aucune navigation de juillet à octobre alors que nous, on est sur le fleuve toute l'année. »*

Alors, profitez-en !

Laurence RICHER

Contact : https://momentsdeloire.fr.

Le niveau des barrages au 2 juillet était de 77 % pour celui de Villerest et de 89 % pour Naussac. Pour suivre le niveau www.eptb-loire.fr/en-direct-des-barrages.

Nouveau hors-série
RENAISSANCES

Val de Loire mystérieux, peuplé de secrets et d'histoires...

USSÉ
Le château de la Belle au Bois dormant

LOCHES
La forêt des légendes

DE CHINON À ORLÉANS
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

BLOIS
Des dragons arrivés comme par magie

SOLOGNE ET BERRY
Sorcières et jeteurs de sort



RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rendez-vous sur notre site internet :
larenaissanceduloiretcher.fr

Renaissance du Loir&Cher
La Renaissance Lochoise
L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD

La perle de Sologne est sortie de son sommeil

Fermé au public depuis 2019, le château du Moulin de Lassay-sur-Croisne ouvrira tous les jours à la visite du 11 juillet au 16 août. Profitez-en pour (re) découvrir celui que les Américains avaient surnommé La perle de Sologne en compagnie des nouveaux propriétaires qui ont eu un coup de cœur pour ce lieu.



La visite débute par le castelet à gauche.

Laurence RICHER



Pour découvrir le château sous un angle, une balade s'impose.

Laurence RICHER

Le château du Moulin de Lassay-sur-Croisne fait partie de ceux que l'on ne peut apercevoir de nulle part. Même pas en écartant les branches. Et pourtant, c'est un très joli château qui se cache dans son écrin de verdure de 40 ha. Après avoir parcouru environ 200 mètres entre la billetterie et le portail d'entrée, il apparaît, tout en hauteur, avec ses façades en briques rouges et noires disposées en losanges, soulignées par des pierres blanches.

Surnommé « la perle de Sologne » par les Américains, le château du Moulin a été construit entre 1480 et 1502 par Jacques de Persigny, sur ordre de Philippe du Moulin, conseiller du roi Charles VIII ; il est classé aux Monuments historiques depuis 1927.

De style gothique flamboyant, l'édifice est entouré de douves caractéristiques du Moyen Âge. Fusion entre château fort médiéval et demeure Renaissance confirmée par les fenêtres, le château du Moulin, resté dans la même famille durant 400 ans, est extrêmement bien conservé. Propriété des Moulins et de leurs descendants jusqu'en 1900, il fut ensuite racheté par la famille Marchéville, dont Marcel qui y a entrepris une remarquable restauration. Il y fit installer une centrale électrique, le téléphone et même le chauffage central qui est encore aujourd'hui dissimulé derrière les plaques de cheminées. La décoration fut également mise au goût du jour.

Enfin rouvert au public

Fermé à la visite depuis 2019, il vient tout juste de rouvrir ses portes grâce à ses nouveaux propriétaires, Cyrille Violot et David Millet qui y ont établi leur résidence après l'avoir acquis à la famille de Marchéville en juillet 2025.

Depuis sa mise en vente, sa réouverture était attendue, espérée en tout cas. Car rien n'oblige les propriétaires privés à ouvrir au public. *« On sentait cette attente. On a voulu l'ouvrir dès la première année »*, soit dès le printemps dernier, confie David Millet en précisant qu'il a d'abord fallu l'aménager. *« On a acheté un château vide. Les meubles ayant été vendus aux enchères. Nous l'avons meublé à nos goûts et dans l'optique que les gens viennent chez nous. »*

Le château de Thierry la Fronde

Depuis leur arrivée, les nouveaux propriétaires ont été très occupés. Il a fallu reprendre les extérieurs et surtout mettre l'électricité aux normes. C'est pour cette raison que seule une partie du monument se visite pour l'instant. Après une introduction faite par les propriétaires, la visite se fait librement. En commençant par le castelet où l'on découvre la bibliothèque que les propriétaires ont transformée en cabinet de curiosité. L'une des pièces restaurée par l'architecte décorateur Charles Genuys au début du XXe siècle à la demande de la famille de Marchéville. Puis la salle des gardes où se trouve *« la seule cheminée encore en fonction au château »* et où se cache une roue à chien qui permettait d'activer le tournebroche.

La visite se poursuit par le château. Commencez par lever la tête pour admirer le plafond du XVIe siècle, puis le sol, les murs et la cheminée du salon qui eux datent du XXe. Tout au long du XXe siècle, le château fut un décor très recherché, notamment de la série télévisée *Thierry la Fronde* tournée entre 1963 et 1966. Aujourd'hui, vous entrez dans une demeure privée et habitée ; meublée avec goût.

Les visiteurs découvrent ensuite *« une très belle chapelle et ses vitraux qui datent du XVIe siècle »* et la salle à manger. La visite se poursuit par la cour et le tour des douves, puis le parc et la forêt qui est partiellement ouverte. Notamment cette magnifique perspective dans le prolongement de l'entrée du castelet.

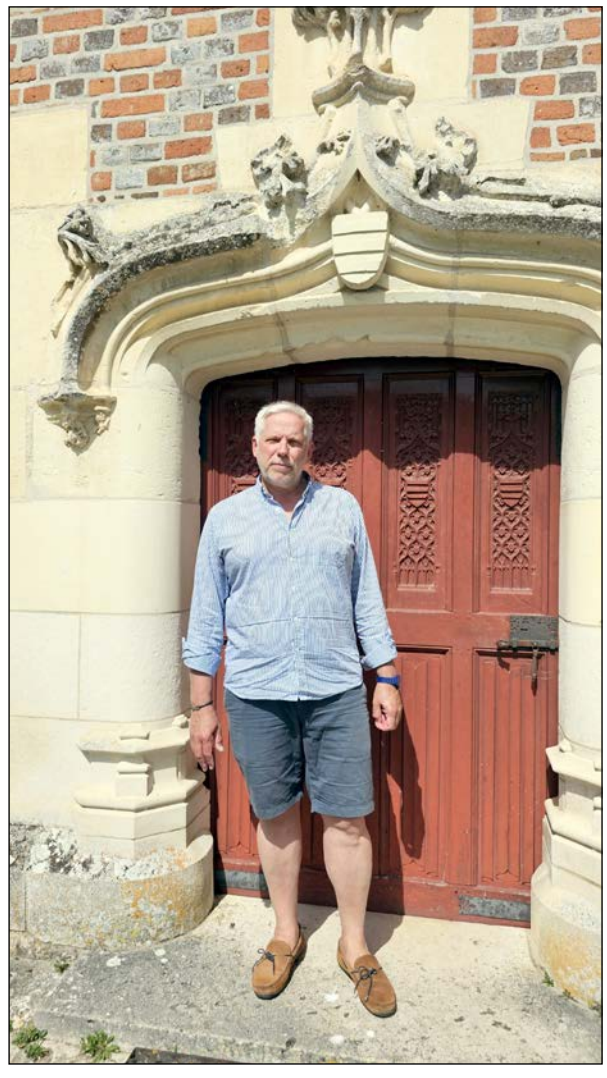
Deux expositions

Dans les bâtiments situés dans la basse-cour, les propriétaires ont installé deux expositions qui retracent l'histoire du château et le tournage de la série télévisée.

« On ouvre modestement cette année », précise David Millet. À raison d'un week-end sur deux d'avril à septembre et tous les jours du 11 juillet au 16 août. *« Parce que nous tenons à accueillir nous-même les visiteurs et que nous avons des activités professionnelles »*, précise-t-il. Une fois la visite terminée, les propriétaires restent à la disposition des visiteurs. *« Certains ont des anecdotes à nous raconter »* et sachez qu'ils en sont friands !

Laurence RICHER

La visite se fait aussi en téléchargeant l'application Cryptors in the city. Les photos à l'intérieur du château sont interdites. Toutes les infos sur https://chateaudumoulin.fr.



David Millet, l'un des deux propriétaires du château.

Laurence RICHER



L'industrie forme ses salariés de demain

Le pôle formation Centre-Val de Loire de l'UIMM ouvrait ses portes aux élus d'Agglopolys le 29 juin dernier. La filière est toujours à la recherche de compétences pour son développement et absorber les départs en retraite.

« *Un million de salariés vont partir à la retraite d'ici 2030. Il y a urgence à renouveler les générations en formant des professionnels qualifiés* », a précisé Emmanuel Couraud, directeur général de Arkania Group à La Chaussée-Saint-Victor et président de l'UIMM 41, l'Union des industries et métiers de la métallurgie.

C'est ce à quoi s'emploie le pôle formation de l'organisation patronale de la métallurgie sur son site du 5 rue des Onze Arpents à Blois. Trois acteurs le constituent : un secteur dédié à la formation continue des salariés et intérimaires piloté par l'AFPI, un autre ciblant demandeurs d'emploi et particuliers (Trajectoire Industrie) et, enfin, un dernier compétent pour la formation initiale en alternance du CAP au diplôme d'ingénieur (CFAII et ITTI pour la formation des ingénieurs).

Spécialisé exclusivement dans les métiers industriels (maintenance, usinage, conduite de ligne, métrologie contrôle qualité, chaudronnerie soudage, automatisme et industrie 4.0), le pôle travaille à 60 % pour la branche métallurgie et à 40 % pour les autres secteurs industriels. En Loir-et-Cher, cela représente 94 entreprises, allant de la TPE à Le Triangle, plus grosse entreprise industrielle du département avec 960 salariés[1], soit un total de 7.500 salariés.

Défense et aéronautique ont le vent en poupe à l'image de MBDA à Selles-Saint-Denis[2] qui recrute fortement. Tandis que les secteurs de l'automobile, du machinisme ou du bâtiment sont à la peine. L'UIMM et l'OPCO 2i travaillent d'ailleurs depuis l'an passé à la formation des salariés de ces branches dans le cadre du dispositif *Relance Industrie*[3].

Le site de Blois dispose de cinq salles de formation et d'un pôle technique performant avec des plateaux techniques spécialisés dans l'usinage (machines conventionnelles, à commandes numériques, centres d'usinage), la maintenance et les process de production. Labellisé Fanuc France, il assure des formations diplômantes, certifiantes et qualifiantes notamment les Certificats de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM).

Le pôle travaille également en partenariat avec les universités de Tours et Orléans, le Cnam, l'Aforp, le Cesi et l'école de production Maurice-Leroux à Salbris dont l'arrivée a été très positive pour le bassin d'emplois sologNot. La visite, sous la conduite de Mickaël Rapicault, formateur en usinage et responsable du pôle formation de l'UIMM blésois, a permis aux élus de rencontrer plusieurs jeunes, heureux de leur parcours dans l'industrie, mais aussi des salariés d'Eiffage venus préparer leurs habilitations électriques nucléaires.



Les entreprises manquent cruellement d'usineurs.

Jean-Luc VEZON (clp)

Peu de contact avec l'INSA Centre-Val de Loire

La visite a été également l'occasion pour Christophe Degruelle d'interroger ses hôtes sur les liens entre l'organisme et l'école d'ingénieur. Alors que le partenariat semble difficile comme l'a précisé Philippe Petitjean, directeur général, une collaboration avec Sirius Space, le repreneur d'Enerflux, est dans les tuyaux pour faire monter en compétences en usinage les salariés afin de produire des composants pour lanceurs spatiaux.

Le recrutement de jeunes reste difficile. « *Il y a 26 ans, je rentrais 26 jeunes en apprentissage, c'est une dizaine aujourd'hui. Nous n'avons pas assez de bacs professionnels pour alimenter notre BTS CPRP - Conception des processus de réalisation de produits* », précisait Ophélia Egrot, conseillère Emploi Formation. Les entreprises industrielles doivent ainsi parfois recourir à de la main-d'œuvre étrangère qualifiée venant du Maghreb ou du Canada dont l'arrivée nécessite une autorisation de travail, souvent longue à obtenir.

Alors qu'existent des difficultés de financement de la formation avec une baisse des aides de l'État, les 60 formateurs du pôle formation de l'UIMM ont formé 6.062 personnes en 2026 dans la région (303 demandeurs d'emploi, 4.901 salariés et 858 apprentis) sur 8 sites de formation.

Jean-Luc VEZON (clp)



Sous la conduite d'Emmanuel Couraud (à G), président de l'UIMM 41, les élus d'Agglopolys ont visité le centre de formation de l'UIMM Centre-Val de Loire.

Jean-Luc VEZON (clp)



À Blois, l'UIMM possède des plateaux techniques de formation reproduisant à l'identique les technologies des entreprises de la métallurgie.

Jean-Luc VEZON (clp)

1) Le groupe moréen a dépassé l'équipementier auto Phinia.

2) Le missilier vient d'annoncer la création d'une nouvelle usine près d'Orléans d'ici 2027.

3) La sous-traitance auto (rangs 1 et 2) devrait perdre 150.000 postes avec le passage à l'électrique.

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur larenaissanceduloiretcher.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La renaissance du Loir-et-Cher** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
La Renaissance du Loir-et-Cher - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renaissance du Loir&Cher

La région et le département en bref



Le château d'Amboise propose des pique-niques dans le parc du château.

Léonard de Serres

• **Des livres offerts sur l'aire d'autoroute cet été :** du vendredi 3 juillet au samedi 8 août, un espace de lecture s'installera chaque vendredi et samedi, de 9h à 15h, sur l'aire Vinci Autoroutes de Romorantin. Les voyageurs pourront y repartir gratuitement avec un livre, choisi parmi une sélection de 14 ouvrages, dont deux destinés à la jeunesse, établie par l'écrivain Hervé Le Tellier. Parmis les ouvrages : *Okavango* de Caryl Férey, *Alors c'est bien* de Clémentine Mélois, *Nirliit* de Juliana Léveillé-Trudel, *Le Paradis du Kilimandjaro* de Joseph Kessel, *Les Trésors de la mer Rouge* de Romain Gary, *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf ou encore *Les Voyages de Gulliver* de Jonathan Swift, sans oublier deux ouvrages jeunesse. L'opération, baptisée *Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire*, est organisée par la Fondation Vinci Autoroutes. Elle vise à promouvoir la lecture tout en incitant les automobilistes à faire une pause plus longue afin de lutter contre la somnolence au volant. Le dispositif sera également proposé aux mêmes dates et horaires sur l'aire de Meung-sur-Loire (Loiret) et ailleurs en France.

• **Attractivité** : l'agence d'attractivité Be LC lance la troisième édition de l'opération *De touristes à Loir & Chériens*, destinée à inciter les visiteurs du Loir-et-Cher à s'y installer durablement. L'initiative s'appuie désormais sur plus de 200 partenaires touristiques, soit 70 de plus que l'an dernier. Cette année, le parcours des prospects est simplifié grâce à une nouvelle interface accessible via QR code. Be LC propose ensuite un accompagnement personnalisé, de la recherche d'emploi au logement, pendant 6 à 18 mois. Selon l'agence, 15 % des nouveaux habitants du département avaient d'abord découvert le territoire comme touristes.

• **Vendôme** : le 1er juillet, la Ville de Vendôme a réinstallé un rucher municipal, absent depuis 2022, grâce à un partenariat de trois ans avec l'apiculteur Pierre Daquo (Mille Ailes). Implanté au Bois la Barbe, ce rucher vise à sensibiliser le public au rôle essentiel des abeilles et à la préservation de la biodiversité.

• **Chantiers citoyens** : les cérémonies de remise des gratifications des chantiers citoyens 2026 se dérouleront du 3 juillet au 23 octobre dans plusieurs communes du Vendômois. Les jeunes participants seront récompensés à l'issue de projets variés (peinture, fresques, restauration du patrimoine, création de mobilier ou actions en faveur de l'environnement) réalisés au bénéfice des collectivités locales.

• **Bâtiment** : le 25 juin, la Fédération française du bâtiment Centre-Val de Loire a élu Stéphane Pouessel à sa présidence pour un mandat de trois ans. Gérant d'une entreprise de charpente couverture à Monts (Indre-et-Loire) et ancien président de la FFB d'Indre-et-Loire, il prendra ses fonctions le 11 septembre, succédant à Anthony Laudat.

• **Maire honoraire** : le 30 juin, le préfet de Loir-et-Cher, Joseph Zimet, a présidé la cérémonie de remise des diplômes d'honorariat des maires. Cette distinction, attribuée par l'État, vient reconnaître l'engagement exceptionnel d'anciens maires au service de leur commune. Elle salue des parcours marqués par le sens de l'intérêt général, la proximité avec les habitants et un investissement constant au service de la vie locale. Les diplômes ont été remis à 10 anciens maires en témoignage de leurs nombreuses années d'engagement au service des communes du Loir-et-Cher.

• **Formation** : fin juin, deux apprenties de la Chambre de métiers et de l'artisanat Formation Centre-Val de Loire ont remporté la médaille d'or au concours national Un des meilleurs apprentis de France : Inès Barrier Gaudry, en coiffure au CFA d'Orléans, et Célia Carrier, en CAP carrosserie automobile au CFA de Blois, ont été récompensées pour leur travail, saluant également l'accompagnement de leurs formateurs.

• **Sécheresse** : face à la dégradation rapide de la situation hydrologique, la préfecture de Loir-et-Cher a placé les bassins de la Braye et du Fouzon en alerte sécheresse, et ceux du Cosson et des affluents de la Loire amont (Ardoux) en alerte renforcée. Les mesures de restriction sont entrées en vigueur le 2 juillet et les habitants sont appelés à limiter leur consommation d'eau. D'autres mesures seront prochainement prises, pour suivre l'actualité : https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/8-Secheresse/Les-arretes-en-cours.

• **Rallye automobile :** le 29e Rallye Cœur de France se tiendra du 25 au 27 septembre 2026. 7e manche du Championnat de France, il parcourra le Loir-et-Cher et la Sarthe. Villiers-sur-Loir et Vendôme restent les pôles centraux. Cette édition inverse les étapes du week-end et maintient la spéciale Super Vendôme le samedi soir. Le rallye confirme son virage électrique avec le nouveau Trophée Alpine A290. Enfin, l'engagement est gratuit pour la classe Rally5 ; clôture des inscriptions le 14 septembre minuit.

• **Pique-nique au château :** cet été, le Château royal d'Amboise relance ses célèbres *Pique-niques panoramiques*. Six soirées sont au programme : les 14, 17 et 31 juillet, ainsi que les 7, 14 et 21 août. Les visiteurs sont invités à s'installer dans les jardins au coucher du soleil pour profiter d'un concert et d'une vue imprenable sur la Loire. À noter : une vue privilégiée sur le feu d'artifice le 14 juillet et des observations de la voûte céleste les 7 et 21 août. Informations pratiques : accès entre 19h30 et 20h30. Tarif adulte : 11 €. Réservation obligatoire sur le site www.chateau-amboise.com.

• **Mobilités douces :** du 7 juillet au 21 août, la Ville de Blois crée une piste cyclable bidirectionnelle de 3,20 m sur le pont François-Mitterrand. Ce projet de 330.000 € sécurisera la traversée et renforcera les liaisons avec la Loire à vélo et la future ligne REV4. Le trottoir ouest sera élargi et séparé du trafic ; le trottoir est sera réservé aux piétons. Durant les travaux, la circulation sera maintenue dans les deux sens malgré la fermeture ponctuelle de voies. Les quatre voies automobiles seront conservées à l'issue du chantier.

• **Base aérienne de Romorantin :** le 27 août, la base aérienne 273 Lieutenant-colonel Mailfert de Romorantin organisera sa cérémonie de prise de commandement. Présidé par le général de corps aérien Stéphane Groën, cet événement solennel marquera le départ du colonel Benoît Cornu et l'installation de la colonelle Laëtitia Deljarrit.

• **Lecture :** le 1er juillet, le Département de Loir-et-Cher a remis son premier *Prix Manga des jeunes* à la médiathèque de Montprès-Chambord. Ce nouveau dispositif vise à encourager la lecture et à attirer les adolescents dans les bibliothèques, particulièrement en zone rurale. Sur une sélection de dix titres choisis par des professionnels, les jeunes lecteurs de dix bibliothèques partenaires ont voté pour leurs favoris. Les œuvres récompensées sont *Moon et Iro* (8-10 ans), *Erio and the Electric Doll* (12-15 ans) et *Wild Strawberry* (16-18 ans). Pour récompenser leur engagement, les votants ont reçu le manga lauréat de leur catégorie offert par le département. Cette action s'inscrit dans une stratégie culturelle incluant des outils modernes comme le FabLab itinérant ou le streaming de mangas.



Vendôme a récompensé ceux qui ont participé aux chantiers citoyens.

Ville de Vendôme

• **Arrêt de la régulation des ESOD :** à compter du 1er juillet, les opérations de régulation de plusieurs espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) sont suspendues, faute de publication du nouvel arrêté ministériel. En Loir-et-Cher, cette interruption concerne notamment le renard, la fouine, le corbeau freux, la corneille noire et l'étourneau sansonnet. La Fédération départementale des chasseurs précise avoir transmis son dossier dans les délais et déplore une situation qui pénalise chasseurs, piégeurs et agriculteurs. La chasse du renard reste toutefois autorisée dans certains cas prévus par la réglementation.

• **Anniversaire :** à l'occasion de son centenaire, la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher publie un ouvrage intitulé *100 ans de passion pour la nature*. Créée en 1926, elle revient sur les grandes évolutions de la chasse et de la gestion de la faune sauvage dans le département, à travers archives, photographies et témoignages. Le livre met en lumière les actions menées en faveur de la biodiversité et des territoires. Proposé au prix de 20 €, il est disponible uniquement à l'accueil de la Fédération, à Montrieux-en-Sologne, sans possibilité d'envoi postal.

• **Stage pêche et nature :** du lundi 3 au vendredi 7 août à la Maison de la chasse et de la nature de Montrieux-en-Sologne, la Fédération départementale des chasseurs organise un stage pêche et nature pour les 8-15 ans. Tarif : 200 €. Renseignements et inscriptions : par mail à animation@fdc41.com ou au 06.81.66.56.09.

• **Des poules pour tous :** une distribution d'urgence de poules de réforme sera organisée sur le parking du magasin Biocoop de Blois (av. de Châteaudun) jeudi 16 Juillet, de 14h à 15h30. 4.000 poules issues d'élevages bio et plein air, âgées de 18 mois et promises à l'abattoir seront mises en vente au prix de 7 € par poule. Réservation obligatoire (le nombre de poules est limité) au 02.49.62.20.50.

• **Marathon de Cheverny :** Le Marathon & Trail du Pays des Châteaux revient les 3 et 4 avril prochains. L'événement proposera à nouveau des parcours traversant la Sologne et les vignobles, avec des passages mythiques devant les châteaux de Chambord, Cheverny et, nouveauté 2027, un départ de trail depuis Chaumont-sur-Loire. Avec huit courses adaptées à tous les niveaux — du marathon solo ou en relais aux trails de 14 à 63 km, sans oublier les courses enfants — l'événement a rassemblé plus de 7.200 participants en 2026. Pour 2027, les inscriptions évoluent avec la mise en place d'un tarif unique et d'une bourse aux dossards pour les inscriptions tardives. Le retrait des dossards s'effectuera au Village Exposants à Blois. Informations et inscriptions : marathontrailpaysdeschateaux.com.



Célia Carrier a remporté la médaille d'or au concours national Un des meilleurs apprentis de France.

Olivier FENAILLE



Pèlerinage à Lourdes

DU 15 AU 19 SEPTEMBRE 2026

PUBLIRÉDACTIONNEL

Lourdes Cancer Espérance,

un pèlerinage différent, celui du sourire

Parmi les nombreux pèlerinages à **LOURDES**, il en est un organisé dès 1985 par des malades atteints du **cancer** destiné à tous ceux qui sont atteints par cette maladie, aussi bien **adultes** qu'**enfants**, ainsi qu'à **leurs proches**.

Ceci dans le but de rompre l'**isolement** face à cette maladie, de former une grande famille, d'apporter **soutien** et **réconfort**.

Ceci se manifeste par des rencontres tout au long de l'année avec un temps fort qui est le pèlerinage à LOURDES fixé cette année du 15 au 19 Septembre.

Là se retrouvent toutes les délégations départementales et francophones, soit environ **5 000** personnes qui partagent toutes la même espérance.

Vous pouvez également souhaiter venir aider.

En vous **engageant**, nous avons besoin d'hospitaliers. Inutile d'être professionnel de la santé pour venir aider.

RENSEIGNEMENTS

Si vous souhaitez vous renseigner ou vous inscrire,
vous pouvez contacter la déléguée du Loir et Cher !

N'hésitez pas à contacter Marie-Hélène Moreau

Déléguée LCE 41

Pour toute demande, contactez :
06 28 71 47 98 ou mariehlce41@gmail.com

ou le siège de l'association : lourdes.cancer.esperance@wanadoo.fr

Voyagez comme des rois au château royal d'Amboise

Au lendemain de la guerre de Cent Ans, la vie des souverains fut marquée par des déplacements incessants sur les chemins de leur royaume et au-delà de leurs frontières. L'exposition qui se tient au château royal d'Amboise jusqu'au 20 septembre retrace ces voyages.



Marc Métay, directeur du château et commissaire de l'exposition.

Laurence RICHER



Le château royal d'Amboise fut l'un des sites favoris des rois de France lorsqu'ils transformèrent leur pays à la Renaissance.

Laurence RICHER

CHEZ NOS VOISINS

Jusqu'au 20 septembre, les visiteurs du château royal d'Amboise (37) sont invités à mettre leurs pas de voyageurs du XXIe siècle dans ceux de leurs prédécesseurs grâce à *Sur la route des princes voyageurs, 1446-1560*, une exposition inédite qui explique ce qui a conduit les souverains de la Renaissance à emprunter des chemins souvent incertains.

« *Ce qui change à la Renaissance* », entame Marc Métay, directeur du château d'Amboise et commissaire d'exposition, « *c'est qu'on change complètement de dimension. La cour, dans son sens le plus large, va être du voyage ; ce qui n'était pas le cas auparavant où on guerroyait en petit comité. Les déplacements s'articulent autour d'évènements politiques particuliers qui vont faire que le roi, Charles VIII d'abord, puis ses successeurs, notamment François Ier, vont décupler la taille de la cour. François Ier emmène tout le monde dans ses bagages, femmes et courtisans…* » On passe d'une centaine de personnes sous Charles VII, à « *128 précisément sous Louis XI* » et entre 8.000 et 12.000 sous François Ier, selon Marc Métay.

Le voyage nuptial d'Anne de Bretagne

L'exposition temporaire, qui s'est installée au rez-de-chaussée et au premier étage du château, illustre le mode de vie nomade des cours de France à la Renaissance, y compris celui des femmes. Au fil de la visite, on découvre grâce aux panneaux explicatifs, aux objets précieux et aux œuvres d'art, « *un voyage qui n'a rien à voir avec le voyage tel qu'on l'entend aujourd'hui* ».

La première salle, celle du pilier, est dédiée à l'itinérance du roi Louis XI qui a été amené sur les champs de bataille dès son plus âge. La visite se poursuit dans la salle des tambourineurs et revient sur le voyage nuptial d'Anne de Bretagne en décembre 1491, de Rennes jusqu'au château royal d'Amboise qui sera ensuite « *choisi comme lieu principal de résidence d'Anne de Bretagne et de son époux Charles VIII. Pour l'occasion, on a fait réaliser par les Ateliers du Louvre, une réplique d'un fragment du tombeau d'Anne de Bretagne qui est conservé à la cathédrale de Saint-Denis.* » Une pièce qui rejoindra la collection permanente du musée « *parce que les expositions ça sert aussi à ça* ».

Un prêt exceptionnel du Musée national du Prado

Dans la grande salle, les panneaux évoquent les routes des différentes campagnes militaires menées par Charles VIII, Louis XII et François Ier dans la péninsule italienne. Ainsi que celle du voyage à Madrid imposé par Charles Quint à François Ier, suite à sa défaite à Pavie en 1525.

Dans la grande chambre, il est question des voyages d'exploration et le visiteur part faire le tour du monde avec Jacques Cartier et l'Italien Gionanni de Verrazzano. Puis, dans la chambre du roi, avec Nicolas Durand de Villegagnon vers la baie de Rio où il installa une colonie éphémère en 1555. Ces périples sont illustrés par des toiles, des cartes et des objets précieux, à l'image de ce castor qui regarde les visiteurs droit dans les yeux. Deux magnifiques globes de 50 cm de diamètre ont été spécialement réalisés suivant la méthode traditionnelle par l'atelier d'Alain Sauter (Besançon) ; deux pièces exceptionnelles à découvrir lors de cette visite.

Le clou de cette exposition est certainement cette huile sur toile représentant François Ier, roi de France, entrant prisonnier dans la tour de Lujanes, réalisée en 1884 par Antonio Perez Rubio. Un prêt exceptionnel du Musée national du Prado (Madrid) qui évoque les conséquences funestes de la défaite de Pavie du point de vue espagnol et qui est conservé dans une pièce climatisée et dont l'hygrométrie est contrôlée.

Des choix cruels

Cette exposition a dû répondre à de multiples contraintes. « *D'espace d'une part* », confie Marc Métay en expliquant qu'il a fallu faire des choix, mais aussi de conservation. « *Et il y a eu des choix cruels* », regrette le directeur du château d'Amboise qui a dû renoncer à intégrer à l'exposition « *des œuvres qui nous intéressaient et qui pouvaient nous être prêtées mais dont la charge de conservation était trop importante* ».

Sachez aussi que si Marc Métay devait retenir une seule pièce de cette exposition, ce serait la coiffe indienne qui se trouve dans la vitrine de la garderobe transformée en cabinet de curiosités.

L'exposition, qui se tient jusqu'au 20 septembre, est « *un élément additionnel au parcours* » de visite classique du château et « *sans supplément au prix d'entrée* », insiste Marc Métay.

Laurence RICHER

Toutes les informations sur www.chateau-amboise.com.



Deux magnifiques globes de 50 cm de diamètre ont été spécialement réalisés.

Laurence RICHER



Dans la grande salle, l'exposition raconte les batailles de Matrignan et de Pavie.

Laurence RICHER



Le clou de l'exposition !

Laurence RICHER

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** du mercredi 15 au dimanche 19 juillet, tous les jours à 19h à la roseraie des Jardins de l'évêché, entrée par la rue des Papegaults : spectacle *Rattrapage* par La Ben Compagnie. À partir de 13 ans. Tarif : 6 €. Réservation conseillée sur www.billetweb.fr/rattrapage-a-la-roseraie ou au 06.86.17.19.11.

- mercredi 15 juillet à 18h à l'église Saint-Pierre, concert d'Isabelle Lagors et Christian Ott, orgue et harpe. Libre participation.

- dimanche 19 juillet à 14h, jeu de piste *Sorcier à l'école de Poudloire*, par équipes de 6 personnes. Tarifs : 14 €, réduit 13 €, 6-17 ans : 7 €. Pass Blois adultes : 8 €, 6-17 ans : 3 €. Réservation (à partir de 6 ans) au 02.54.90.33.33.

- dimanche 19 juillet à 17h à la cathédrale Saint-Louis, concert d'orgue de Chase Olson. Libre participation.

• **Bracieux :** du samedi 11 juillet au mercredi 5 août, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h30 à 18h30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 h à midi et de 14h30 à 18h30 à la Vieille Halle, exposition *Couleurs et mouvements* du peintre Louis Martinez. Entrée libre.

• **Couëtron-au-Perche :** du vendredi 10 (18 h à 23h30), samedi 11 (10 h à 20 h) et dimanche 12 juillet (10 h à 18h30) à la Commanderie d'Arville, 16e édition des Médiévales d'Arville. Réservations et renseignements sur commanderie-arville.com ou au 02.54.80.75.41.

• **La Madeleine-Villefrouin :** samedi 18 juillet à partir de 18h30, le plus petit village de Loir-et-Cher organise sa fête annuelle. À 18 h 30 messe, à 19h30 verre de l'amitié, vers 20 h spectacle interactif *La Tourte dont vous êtes le héros* par la compagnie Le Feu Prométhéen : un spectacle interactif et un jeu coopératif qui plongent le public directement dans une aventure palpitante au Moyen Âge.

• **La Marolle-en-Sologne :** lundi 13 juillet, retraite aux flambeaux vers 23 h et bal gratuit.

- samedi 18 juillet à 19 h aux anciens locaux UCPS, rue de la Grotte, veillée contes dans le cadre de la marche des Tourniconteurs. Ouverte à tous, participation au chapeau.

- dimanche 19 juillet à 10 h, départ de la place de l'Église pour la marche des Tourniconteurs vers Yvoy-le-Marron. Ouverte à tous. Chaque participant marche sous sa propre responsabilité et assurance. Arrivé à Yvoy, à l'étang à 19h, (repli à l'église en cas d'intempéries), veillée contes ouverte à tous. Participation au chapeau. Infos au 02.54.88.71.09.

• **Le Controis-en-Sologne :** jeudi 16 juillet au stade de Thenay, projection à 22h15 du film *Les Bodin's partent en vrille*. Entrée gratuite. Apportez chaises et couvertures. Accès au site dès 20h30. Infos au 06.20.90.49.22.

• **Marcilly-en-Gault :** mercredi 15 juillet de 14 h à 18 h au Four à pain, atelier réparation de vos objets en panne, abîmés ou cassés (appareils électriques, électroménagers, jouets, autres…) organisé par Les amis du bricolage. Renseignements auprès de Jacky au 02.54.96.68.39 (après 18h) ou Bernard au 06.25.41.28.79.

• **Marolles :** le CDPNE propose plusieurs animations : mercredi 15 juillet, visite de la réserve de La Grand Pierre et Vitain à la tombée de la nuit. Jeudi 16 juillet, La chouette et ses pelotes, elle tricote. Vendredi 17 juillet, Initiation au geocaching. Tarif enfant 4,50 €, adulte : 6 €. Inscription obligatoire auprès du CDPNE au 02.54.51.56.70 ou par mail à contact@cdpne.org.

• **Millançay :** lundi 13 juillet au Champ-de-Foire et à la salle des fêtes, grand concours des vélos fleuris. À 21 h, concert live *Disco funk* de Funky Business Institute à la salle des fêtes. En première partie de 19h45 à 20 h, ateliers musiques actuelles de la MJC de Romorantin, revue des sapeurs-pompiers, retraite aux flambeaux et bal. Restauration et buvette sur place. Entrée libre et gratuite pour tous.

- mardi 14 juillet à partir de 8 h, rendez-vous au Champ-de-Foire pour une randonnée équestre de 14 ou 24 km. Ouverte aux cavaliers et attelages, café à partir de 7h30, casse-croûte sur le parcours. Participation : 8€. Repas tiré des sacoches. Infos au 06.81.47.52.38.

• **Montrichard :** mardis 14, 21, 28 juillet et 4, 18 août à 18h, rendez-vous montée des Grands degrés de Sainte-Croix, rue Porte-au-Roi pour une visite guidée du donjon, des cachots et de l'église Sainte-Croix. Tarif : 10 €. Non accessible aux personnes à mobilité réduite. Réservation en ligne sur www.helloasso.com/associations/les-amis-du-vieux-montrichard. Renseignements : avm41@orange.fr.

• **Montrieux-en-Sologne :** mardi 14 juillet à partir de 13h30, fête du 14-Juillet avec concours de pétanque et ouverture de la buvette, à 15h bubble foot, à 18h30 vin d'honneur, à 20 h dîner burger, à 22 h retraite aux lampions, à 23 h soirée dansante devant le bar des Étangs.



Olivier Holt dirigera l'orchestre Les Métamorphoses le 13 juillet à Vendôme.

Émilie BROUCHON

• **Neung-sur-Beuvron :** vendredi 10 juillet à 20h30 au parc de la salle de la Forge, concert rock de Nina Attal. Gratuit.

- mardi 14 juillet à partir de 16h30 à la salle de la Forge, concert de la Société musicale, à 17h30 revue des sapeurs-pompiers, à 18h30 verre de l'amitié ; départ de la mairie à 22h30 pour la retraite aux flambeaux, à 23 h bal populaire.

- samedi 18 juillet à partir de 17 h à 21 h, soirée moules frites (moules frites 11 € - barbecue frites 7 €) et Karaoké à partir de 19h. Sans réservation.

• **Orçay :** jeudi 16 juillet de 19 h à 22 h, visite sur les traces du passé, entre architecture et parlage solognot avec le Grahs et l'office de tourisme. Inscription au 02.54.97.22.27. Le lieu de rendez-vous sera communiqué au moment de l'inscription.

• **Romorantin-Lanthenay :** mercredi 15 et samedi 18 juillet à 16h à la médiathèque Jacques-Thyraud, Partir en livre : lectures et musique dans le parc. Accès libre, tout public.

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** jusqu'au 22 septembre au Pressoir - l'espace culturel du Grand Chambord, À Hauteur(s) d'eau, de Jean Bonichon, une exposition sur le risque inondation en Grand Chambord. Gratuite.

• **Saint-Viâtre :** mardi 14 juillet à partir de 16h au Champ-de-Foire, jeux pour tous, à 19 h pique-nique républicain (apéro-dessert offerts), à 20 h soirée dansante, buvette sur place.

• **Sennely :** mardi 21 juillet à 20h sur la place de l'Église. Découverte de la nature qui s'éveille au crépuscule lorsque le reste du monde s'endort… dans le cadre des Estivales de l'eau. Tarif 2 €, gratuit - de 14 ans. Inscription conseillée sur www.sologne-nature.org ou au 02.54.76.27.18.

• **Souesmes :** samedi 18 juillet à 9h sur la place de l'Église, dans le cadre des Estivales de l'eau, *Eau'rientation* : au bord de l'eau, cherchez la bonne direction pour trouver les balises cachées dans la nature… Au programme : énigmes à résoudre, chemins à retracer et carte à décrypter ! Tarif 2€, gratuit - de 14 ans. Inscription conseillée sur www.sologne-nature.org ou au 02.54.76.27.18.

• **Vendôme :** tous les vendredis à 15h, visite *La Trinité et ses secrets*. Infos auprès de l'Office de tourisme au 02.54.77.05.07.

- tous les dimanches à 10h, visite flash du clocher de la Trinité et à 11h30 de la tour de l'Islette.

- lundi 13 juillet à 21h, cour du cloître de la Trinité, concert de l'orchestre Les Métamorphoses, direction Olivier Holt. Gratuit.

- mercredi 15 et 29 juillet, 12 et 19 août à 10h30, visites ludiques en famille *Mission Balzac*. Infos auprès de l'Office de tourisme au 02.54.77.05.07.

- mercredi 15 juillet à 18h à l'église de la Madeleine, concert avec Isabelle Lagors et Christian Ott, orgue et harpe. Libre participation.

- samedi 18 juillet, 1er et 8 août à 15h, visite *Vendôme incontournable*, nouveau. Infos auprès de l'Office de tourisme au 02.54.77.05.07.

• **Villedieu-le-Château :** dimanche 12 juillet de 10h à 13h, rendez-vous devant l'épicerie La Cathéopolitaine pour un rassemblement de voitures anciennes.

• **Villeny :** jusqu'au jeudi 31 décembre à la Maison du Cerf, exposition *Sur les traces des dinosaures - quand les géants dominaient la terre*, ateliers et mini-jeux.

- tous les mercredis en juillet et août à 14h, atelier du mercredi Perlesmania au musée. Tarif : 6€. Sur inscription par mail à maisonducerf@wanadoo.fr ou au 02.54.98.23.10.

• **Yvoy-le-Marron :** lundi 13 juillet au parc Jean-Prouvost, fête nationale : à partir de 15 h activités enfants, à 18h démonstration d'extraction de miel (RDV à l'Ehpad), à 19h soirée festive avec pique-nique, buvette et retraite aux flambeaux, 23 h cinéma d'extérieur avec projection du court-métrage de Sylvain Robineau suivi du bal populaire.

En cas de risque incendie ou canicule, certains évènements sont susceptibles d'être annulés ou reportés. Tous les feux d'artifices sont interdits par arrêté préfectoral.









Mille et une idées pour se divertir avec le Fol'été ô château

Le Château royal de Blois est le 4e château de la Loire le plus fréquenté. Il se révèle comme un joyau vivant de l'histoire et de l'architecture française. Depuis le roi François Ier l'art y demeure tout puissant.



Le rôle du bouffon était très important à l'époque.

Château Royal de Blois



Place à la chevalerie avec la compagnie Taprobane.

Château Royal de Blois

BLOIS

C'est une véritable farandole d'idées dotée d'un petit grain de folie que les équipes du Château royal de Blois ont concocté autour du programme Fol'été ô château. Impossible de s'ennuyer grâce à cette programmation espiègle qui rend hommage à Triboulet, le bouffon emblématique de la Renaissance, symbole de l'humour au service du pouvoir royal.

Farces, déambulations burlesques, spectacles d'action se produiront en juillet et août avec notamment les Farces Renaissance de la compagnie Les Péchus composée de trois comédiens, qui transporteront le public dans un autre temps avec une mise en scène de textes des XVe et XVIe siècles revisités en farces populaires. Une ambiance pittoresque, amusante et décalée ne pourra que surprendre les visiteurs.

Hommage au bouffon

La compagnie Philémon réserve quelques imprévus avec des acrobaties et déambulations burlesques Lâcher de bouffons. Sous le règne de François Ier, les bouffons avaient un rôle très important à la cour du roi : faire rire, distraire par leurs attitudes et leur langage mais attention à ne pas se moquer des dames de la cour. Une moquerie mal perçue par le roi suffit à faire condamner à mort Triboulet en 1536.

Le chevalier Brayard de la compagnie Taprobane vous embarquera à la découverte des codes de la chevalerie mêlés de rires et d'action, vous rendant complice d'un combat rythmé et d'une farce vivante.

Mais toutes ces bouffonneries, pitreries, joyeusetés sous une chaleur peut-être accablante mèneront à un repos bien mérité. Place à la rêverie grâce à la sieste musicale sensorielle proposée par la compagnie Melodiam Vitae.

Jouer avec l'histoire

Les plus friands d'histoires d'espionnage apprécieront L'Héritage secret d'Antonietta. À vous de dénouer les intrigues pour découvrir un lourd secret familial.

Du 12 juillet au 21 août, de véritables animations royales seront contées, sans oublier les visites découvertes improbables pour un voyage dans le temps : parcours des tours, fortifications, combles du château, ou encore un parcours retraçant la vie des rois et reines.

À la tombée de la nuit, le son et lumière reprend dans la cour du château. Un spectacle immersif grâce aux effets spéciaux à 360°, aux voix de Robert Hossen, Pierre Arditi et Fabrice Luchini et aux mots d'Alain Decaux.

Le Grand concert royal marquera la fin de la saison. Pour cette première édition parrainée par la famille Souchon, le château de Blois accueillera des artistes renommés.

Entre histoire et l'espièglerie, le programme donne envie.

Muriel MINNE (clp)

Ouvert tous les jours en juillet et août de 9h à 18h30. Plus d'informations sur chateaudeblois.fr ; réservation conseillée au 02.54.90.33.33.



La compagnie Les Péchus revisitera les farces.

Château Royal de Blois



Une sieste s'impose.

Château Royal de Blois

La Ralingue à Contre-courant

Rendez-vous le 18 juillet au port de la Creusille pour À contre courant, une fête ligérienne proposée par l'association La Ralingue.

BLOIS

Dans l'esprit de La grande remontée, l'association La Ralingue qui a pour but de fédérer autour de la protection de la Loire et de la valorisation de son patrimoine bâti, culturel et naturel, propose un évènement festif qui se tiendra le 18 juillet au port de la Creusille à Blois.

L'association, créée en juin 2023, n'en est pas à son coup d'essai. En septembre 2024, lors du passage de La grande remontée, elle avait participé à l'organisation de la soirée à Chaumont-sur-Loire et du Grand banquet à Blois. Grâce à l'énergie de ses bénévoles, elle aime rassembler les femmes et les hommes autour de la préservation et du rayonnement de la Loire, des savoirs et des savoir-faire ligériens, de la pratique de la batellerie… Elle aime aussi organiser des rencontres et permettre le partage entre tous les amoureux de la Loire et ceux qui ne vont pas tarder à le devenir.

Des animations tout au long de la journée

Ainsi, le 18 juillet, le public est invité à participer à une fête de la Loire et de son peuple. Dès 10h30, petits et grands pourront profiter gratuitement des spectacles, des concerts et de différentes animations pédagogiques. À vos crayons et pinceaux à 11h30 pour participer à la création d'une fresque et découverte des nœuds marins à 13h (gratuit, réservation au stand de La Ralingue, durée 40 minutes, 8 personnes maxi). À 15h, rendez-vous pour le concert live-painting de Trois et Mr Plume ; une rencontre entre graffiti et musique électronique. À 16h30, Estelle proposera un spectacle poétique et tout en légèreté qui questionne nos attaches et nos liens avec cet outil qu'est la corde (durée 30 minutes environ).

Dans la mesure où les conditions d'embarquement et de navigation le permettront, des balades en bateau seront proposées par l'Observatoire Loire de 15h et 17h (5 € pour 30 minutes, 12 places à bord, réservation et paiement sur place par carte uniquement). Un marché artisanal ligérien et une buvette accompagneront cette programmation.

Un concert et un film pour clore la fête

À 18h30, Beat Matazz, compositeur et performeur de musique électronique en live, livrera des sets vibrants, armé d'une boîte à rythme. Batteur depuis l'âge de 6 ans, il sillonne aujourd'hui le fleuve et le monde pour proposer une musique faite de « samples »[1] à la frontière du hip-hop et de l'électro (durée 45 minutes). La soirée se poursuivra à 20h30 par un concert de Cécile Lacharme et Hugo Barriol, les compositeurs de la musique du film *À contre-courant de Loire* qui sera projeté à 21h45 en avant-première, en plein air et sur une voile de Loire. Ce film de Mathieu Spadaro raconte une histoire d'amitié entre Lucas et Cédric (de la Ralingue), deux camarades pris dans le quotidien de La grande remontée de Loire de 2025. La projection clôturera la fête.

Cette fête ligérienne s'inscrit dans la continuité de la programmation culturelle que d'autres associations déploient déjà tout au long de la Loire. L'association La Ralingue entend profiter de cet événement pour nourrir les liens inter-associations ligériennes à Blois afin de renforcer le dialogue et les actions communes, et créer une continuité culturelle en attendant La grande remontée de 2027.



Beat Matazz navigue à bord du Beat Boat 2.

Laurence RICHER

Laurence RICHER

1) fragment audio.

Informations par mail à laralingue@gmail.com ou sur les réseaux de La Ralingue.

Créations, citoyenneté, classiques et cabaret à la Halle aux grains

La présentation de la nouvelle saison de la Halle aux grains de Blois reflète une volonté d'ouvrir le spectacle vivant au plus grand nombre.

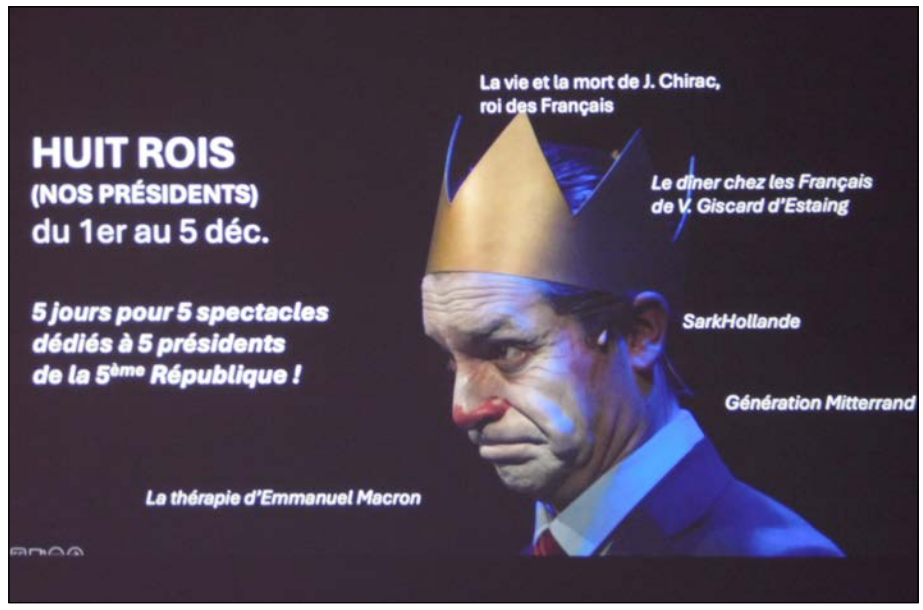
BLOIS

Mi-juin, Frédéric Maragnani présentait la saison 2026-2027 de la Scène nationale de la Halle aux grains de Blois. Pour l'occasion, le directeur avait invité trois danseurs chorégraphes du collectif S venu d'Orléans, afin d'animer la soirée avec humour et talent. La nouvelle saison s'annonce éclectique : à travers 49 spectacles, 110 représentations, dont 52 accessibles aux enfants, elle abordera tous les arts visuels.



Frédéric Maragnani a joué le jeu lors de la présentation de saison.

Emmanuelle VIORA (clp)



Une série sur les présidents de la Ve République à découvrir début décembre.

Emmanuelle VIORA (clp)

Ambiance cabaret

Au fil de la saison, un espace commun, comme une forme d'hospitalité culturelle, se traduira par des spectacles accessibles à tous, des avant-scènes et des Midi-curieux rendant la rencontre avec les artistes possible. La saison démarrera le 12 septembre avec Les Marcheuses Houria, un collectif de femmes originaires du Maghreb, auprès desquelles a été effectuée une collecte de paroles. Suivront la rentrée littéraire le 17 et le concert de l'Orchestre symphonique de la région Centre-Val de Loire Tours le 25 septembre.

Dès octobre, un cycle danse s'ouvrira avec un parcours chorégraphique ouvert à tous. Trois ateliers de 3 heures ainsi que deux week-ends seront l'occasion de découvrir et d'approfondir ses compétences en danse contemporaine.

Deux grandes pièces de théâtre et un concert classiques sont programmés : *Le menteur*, une comédie de Corneille et *L'Avare* de Molière, pièce pour laquelle les spectateurs sont invités à apporter des vêtements, objets et accessoires qui serviront de décors et de costumes à la troupe le jour de la représentation les 26 novembre et 28 janvier.

Dans le cadre du plan cabaret initié par le ministère de la Culture, et sous l'égide de Monsieur K, la Scène nationale proposera d'explorer les secrets du cabaret pendant 3 jours mi-novembre. Au programme chansons réalistes dans *Chansons monstres* ou le *Cabar'halle* avec des cabarettistes de la région.

Entre janvier et juin, on peut aussi noter la Fabrique cabaret et ses ateliers pendant lesquels les participants pourront « *inventer un personnage* », chacun pourra « *trouver sa créature* » sous la direction de Monsieur K, déjà à l'origine du Cabaret Barbichette. Une présentation spécifique aura lieu le 14 novembre de 16 heures à 18 heures.

La nouvelle saison de Génération Climat aura lieu en janvier. Rendez-vous notamment avec les douze interprètes d'*Irrésistible révolution* ou encore pour *Nourrir l'humanité c'est un métier*.

En janvier également, la Halle aux grains recevra Louis Cattelat qui présentera *Arecibo* pour une soirée stand-up. La première partie sera assurée par le Blois comedy club.

Du 5 au 20 février, l'installation *Poste restante* présentera des maquettes disposées dans la halle et racontera l'histoire de l'aérospatiale.



Une saison autour du cabaret.

Emmanuelle VIORA (clp)



Monsieur K présentera La Fabrique cabaret le 14 novembre.

Emmanuelle VIORA (clp)

Politique en festival

Plusieurs propositions s'adressent aux familles et au jeune public dans la programmation La Familia. L'occasion de découvrir le cirque dès 3 ans avec *Le petit lac*, dès 7 ans avec *Ostinato* ou encore le théâtre avec *Killt*. Une expérience de lecture immersive à découvrir au lycée Claude-de-France de Romorantin le 24 mars (à partir de 13 ans).

Du 13 au 20 mars, les créations hybrides et émergentes seront à l'honneur.

La façon de raconter notre histoire collective, entre mémoire et fractures contemporaines, sera au cœur de la prochaine saison. Pendant une semaine début décembre, la série théâtrale *Huit rois (nos présidents)* s'intéressera aux destins de cinq présidents de la Ve République, de Valéry Giscard-d'Estaing à Emmanuel Macron. Cinq spectacles dans cinq styles différents.

D'autres spectacles interrogeront la société et ses enjeux : la grève du sexe devenue cri politique et intime dans *La chair est triste hélas* (4 février), *Affaires familiales* (12 mars) où récits intimes et décisions judiciaires se confrontent grâce au travail d'enquête mené par le metteur en scène ou bien *Cabaret Téhéran* (16 mars) qui ressuscite les grandes divas iraniennes qui ont chanté l'amour et la liberté entre les années 1950 et 1980.

Comme chaque année, de nombreuses créations seront accueillies : *Les grandes illusions* début octobre *Les signaux faibles* le 5 novembre ou encore *Strip sauce barbecue* les 19 et 20 mars.

Cette nouvelle saison est aussi construite autour de nombreux partenariats avec les structures culturelles locales. On peut souligner celui avec le Conseil départemental pour les Musicales 41 avec le concert de la chanteuse China Moses (26 septembre), ou celui avec All My Jazz pour le concert de l'artiste franco-grecque Dafné Krithara (17 décembre). Un soutien indispensable pour le spectacle vivant.

Fin de saison prévue le 5 juin à Vouzon autour de la création complice *Sologne en portraits* qui met en valeur les habitants de la commune. Au programme, de la danse, de la musique et du jaune !

Emmanuelle VIORA (clp) & MS

Programme complet et tarifs sur www.halleauxgrains.com.



La chanteuse China Moses, fille de Dee Dee Bridgewater, sera à Blois fin septembre.

Emmanuelle VIORA (clp)

Renaissance du Loir&Cher RLC
5 rue Roland Garros – LAB2 – Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

ONZAIN CONTRÔLE TECHNIQUE
M. MAUPOU
AUTO SECURITE
www.autosecurite.com


☎ 02 54 33 72 72
Z.I de la Gare
41 150 ONZAIN

Huit concerts d'art lyrique en Vendômois

Dès le 13 juillet, le public est invité à applaudir l'opéra et la musique classique lors des huit concerts qui seront donnés à Vendôme, Morée, Arville et Trôo.



L'académie animera le Vendômois du 13 juillet au 8 août.

Laurence RICHER

VENDÔMOIS

Chaque été, l'Académie de formation lyrique propose une master class destinée *« aux jeunes chanteurs professionnels qui voudraient s'essayer à un rôle de premier plan et à tout le travail que ça implique »*, explique Thomas Taquet, pianiste, chef de chœur et président de l'Académie. *« Notre objectif est d'accompagner ces jeunes vers l'insertion professionnelle. »*

Durant plusieurs jours, ils se retrouvent autour d'un projet artistique. Cette année, c'est autour du spectacle *Les mystères d'Isis* qui sera joué du 6 au 8 août à Vendôme. *« C'est la première version française de* La flûte enchantée *de Mozart »*, jouée à Paris en 1801. Différents cours seront proposés lors de cette formation aux métiers de l'opéra : technique vocale, travail corporel... *« C'est aussi pour les jeunes l'occasion de rencontrer des professeurs parmi les meilleurs français. »* Les chanteurs travailleront aussi avec les instrumentistes, *« ce qui est très rare »* précise Thomas Taquet. *« D'habitude les master class sont seulement accompagnées au piano. Avec l'Académie lyrique, on a toujours fait l'effort d'avoir un ensemble orchestral sur place. »*

Cette année, les huit stagiaires qui ont été sélectionnés *« vont se greffer sur une production déjà existante créée à l'opéra de Massy »* pour se produire sur scène devant le public vendômois. L'entrée sera libre les 6, 7 et 8 août.

Deux autres spectacles seront donnés dans l'été en marge de la formation sur des formats plus adaptés au grand public et dans les communes avoisinantes. *Faites vos jeux !* sera présenté le 13 juillet dans la cour du cloître de l'abbaye Vendôme, le 1er août à la commanderie d'Arville et à l'église de Morée, et le 2 août à la collégiale de Trôo. Un spectacle proposé par l'orchestre Les métamorphoses *« composé de très grands solistes qui travaillent à l'année notamment à l'Opéra de Paris et qui viennent nous rejoindre, pour faire en sorte que la musique classique rayonne en Vendômois et que le Vendômois rayonne au-delà. »*

Une nouveauté

Le dimanche 14 juillet, dix instrumentistes à cordes anglais proposeront un concert dans la collégiale de Trôo. *« Une nouveauté, toujours dans cette volonté de transmission et d'insertion »*, précise Thomas Taquet. Un *« orchestre de jeunes »*, The Create Music Youth String Ensemble, dirigé par Stephen Giles, *« qui inaugure cette ouverture aux orchestres de jeunes »* avant d'accueillir celui de la région Centre-Val de Loire en 2027.

Il est aussi important selon le président, d'œuvrer *« à la reconnexion entre la musique savante et les territoires et de diffuser au maximum auprès des publics éloignés de la culture. C'est pour cela qu'on tient à ce qu'il y ait des manifestations en entrée libre. »*

D'année en année, le public répond un peu plus présent ; preuve qu'il apprécie.

Laurence RICHER

Entrée libre les 13 et 14 juillet, ainsi que du 6 au 8 août. Toutes les informations sur https://lacademielyrique.org.

La génération 2000 à l'affiche

Rendez-vous samedi 18 juillet pour une journée d'animation et un grand concert rassemblant cette année des artistes des années 2000.

PRUNIERS-EN-SOLOGNE

Pruniers-en-Sologne s'animera une nouvelle fois cet été. Samedi 18 juillet, dès 9h, des voitures anciennes déambuleront dans la ville et chacun pourra profiter d'un tour gratuit. Dans l'après-midi, rendez-vous à l'étang du Chêne pour profiter des animations pour les enfants proposées par Zoroana et son initiation au cirque, au modélisme avec le club de Romorantin. Les plus jeunes pourront également faire un tour de carrousel et tenter leur chance à la pêche aux canards.

Après Émile et Images, Collectif Métissé, la folie des années 80 ; Zouk machine & Boulevard des airs, pour cette cinquième édition, le Comité des fêtes et la mairie de Pruniers-en-Sologne s'associent une nouvelle fois pour accueillir les stars des années 2000. Les spectateurs pourront ainsi applaudir Nadiya, Ève Angeli, Amine, Salomé de Bahia et Billy Crawford qui se succéderont sur scène pour 2h30 de spectacle totalement gratuit.



Vers 23h, le feu d'artifice illuminera le ciel.

4.1 production - Aurélien CHARRON

En fin de soirée, le traditionnel feu d'artifice sera tiré avec une bande sonore inédite sur les musiques de films. Puis la soirée se terminera par le traditionnel bal populaire.

LR

"Chaque semaine votre hebdomadaire, R&C vous informe"

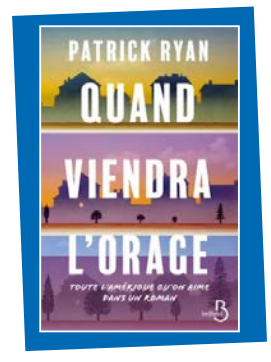
COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LA GARDIENNE
de Sonja Delzongle
FLEUVE NOIR



L'OR BLANC DE LA TERRE
de Tara Haigh
L'ARCHIPEL



QUAND VIENDRA L'ORAGE
de Patrick Ryan
BELFOND

■ Au cœur d'une sombre forêt du Morvan, tout près d'un lac aux eaux opaques, se dresse une maison en bois. C'est là que vivent les Olsen, depuis l'agression à l'école de leur fille Rune. Le père a imposé cette retraite, promesse d'autonomie et de sécurité, pour fuir un monde violent. **Mais les filles Olsen découvrent que la vie en vase clos est un piège.**

■ Hambourg, 1898. Elsa, jeune infirmière de vingt et un ans, est au chevet de son père adoptif, un ancien marin au long cours. Avant de rendre son dernier souffle, ce dernier parvient à griffonner un nom sur un bout de papier : « Richard F. ».
Convaincue que cet homme détient la clé de ses origines, Elsa se met en quête d'indices, qui tous convergent vers la Malaisie. **Aussi décide-t-elle de s'embarquer pour l'Extrême-Orient afin de percer le mystère.**

■ Mai 1945. L'euphorie de la victoire des Alliés en Europe résonne dans la petite ville de Bonhomie dans l'Ohio et Margaret Salt échange un baiser avec Cal Jenkins. L'un et l'autre ignorent que ce tendre échange furtif va sceller leur destin à tout jamais. Et tandis que le pays se reconstruit dans le boom de l'après-guerre, un secret prend racine à Bonhomie. **Mais rien ne chuchote plus qu'une petite ville du Midwest, et Bonhomie n'est pas en reste quand il s'agit de colporter des ragots.**

Renaissance du Loir&Cher
LE PARTENAIRE DE VOS MANIFESTATIONS
VOTRE HEBDO DU 41
EN VENTE TOUS LES VENDREDIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
NOTRE JOURNAL EST À VOTRE SERVICE POUR FAIRE
PARLER DE VOTRE COMMUNE
PARLER DE VOTRE ASSOCIATION
PARLER DE VOTRE ENTREPRISE
CONTACTEZ NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS
Tél : 02 54 78 12 44
wwww.larenaissance-41.com

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2618**678**

CBP IMMO

Société civile
au capital de 500 euros
77 rue Poterie 41100 VENDOME

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Vendôme du 17 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : CBP IMMO
Siège social : 77 rue Poterie 41100 VENDOME
Objet social :
- L'acquisition, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Cyril BERGEON, demeurant 25 chemin du clos de la Justice 37270 VERETZ
Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
La Gérance

FONDS DE COMMERCE

A2618**736**

Suivant acte reçu par **Maître Cédric ROCHEREAU, Notaire de la Société par Actions Simplifiée dénommée «David LECOMPTE et Cédric ROCHEREAU, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à VENDOME (Loir et Cher), 15 Rue Geoffroy Martel**, le 30 juin 2026, en cours d'enregistrement au SPFE de BLOIS1, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **BLOIS VENDOME ORLEANS**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 600000,00 €, dont le siège est à VENDOME (41100) 10 Place Saint-Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 434302741 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS.
Au profit de la Société dénommée **L'ATELIER DE LOU**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 €, dont le siège est à VENDOME (41100) 10 Rue Saint Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 105839104 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS.
Désignation du fonds : **L'établissement principal** d'un fonds de commerce de COIFFURE **sis à VENDOME (41) 10 Place Saint Martin**, lui appartenant, connu sous le nom commercial TCHIP COIFFURE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BLOIS, sous le numéro 434302741,
A l'exclusion de : l'établissement secondaire exploité à BLOIS (41) 1 rue du Bourg Neuf expressément conservé par le CEDANT
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2026.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30000,00 EUR) perte de jouissance incluse, payé comptant, stock en sus.
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me ROCHEREAU, notaire à VENDOME (41100) 15 rue Geoffroy Martel, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



A2619**301**

SELARL VASLIN AVOCATS
1 rue Colbert 37000 Tours
contact@vaslin-avocat.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant assp reçu électroniquement le 30/06/2026, enregistré au SPFE de Blois le 03/07/2026 dossier 2026 00016559 réf. 4104P01 2026 A 00858, la Société **OPTIQUE MONTRICHARD**, SARL ayant son siège social 60 rue Nationale 41400 MONTRICHARD VAL-DE-CHER, immatriculée au RCS de Blois sous le n°484.278.171 a cédé à la Société **OPTIQUE BRAULT 41**, SAS ayant son siège social 60 rue Nationale 41400 MONTRICHARD VAL-DE-CHER, immatriculée au RCS de Blois sous le n° 106.167.612, un fonds de commerce de dépistage visuel, montage de lunettes optiques, achat et vente de matériel d'optique, de mesure, lentilles de contact, pose de prothèses auditives et toutes opérations connexes connu sous l'enseigne «OPTIC 2000» et sous le nom commercial «OPTIQUE MONTRICHARD» exploité au sein de son établissement principal situé à MONTRICHARD VAL-DE-CHER (41400), 60 rue Nationale moyennant le prix de 400.000 € à concurrence de 365.372 € aux éléments incorporels et 34.628 € aux éléments corporels. La prise de possession a été fixée au 1er juillet 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la validité au fonds de commerce 60 rue nationale 41400 MONTRICHARD VAL-DE-CHER et pour la correspondance à la SELARL VASLIN AVOCATS, 1 rue Colbert 37000 Tours.

POUR INSERTION.

DISSOLUTIONS

A2618**552**

In Extenso
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE OUEST
www.inextenso.fr

AMPLITUDE MDB Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidationAu capital de 1 000 eurosSiège social : 29 Rue du Moulin, 41000 VILLEBAROUSiège de liquidation : 29 Rue du Moulin, 41000 VILLEBAROU920 508 512 RCS BLOIS Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Martine BONNARGENT, demeurant VILLEBAROU 41000 29 Rue du Moulin, Présidente Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 29 Rue du Moulin, 41000 VILLEBAROU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2619**291**

Notaires

SELARL Nadège
BEZANNIER-BOUQUET
et Vincent EMONET
Notaires Associés
titulaire d'un Office Notarial
à BLOIS (Loir et Cher)
23, rue de la Vallée Maillard
Immeuble « Le Victoria

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vincent EMONET , Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «Nadège BEZANNIERBOUQUET et Vincent EMONET, Notaires Associés» titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (Loir et Cher), 23 rue de la Vallée Maillard-Immeuble «Le Victoria» , CRPCEN 41005 , le 6 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Bernard Marie Alain **MERCIER**, médecin, et Madame Sandrine **ZANON**, infirmière, demeurant ensemble à COURMEMIN (41230) 1778 route de Guilveaux Le Roseau.
Monsieur est né à ORLEANS (45000) le 28 août 1958,
Madame est née à DRANCY (93700) le 5 août 1966.
Mariés à la mairie de BRACIEUX (41250) le 24 juin 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Louis BERNARD, notaire à DRANCY (93700), le 23 mai 1995.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2618**869**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Laura DENIS, Notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique dénommée «LD NOTAIRES ET CONSEILS SELARL», titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (41000), 9, rue du Père Brottier**, CRPCEN 41088, le 2 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Jean-Paul Raoul **DELASALLE**, retraité, et Madame Françoise Edith Juliette **BAILLOU**, retraitée, demeurant ensemble à VALLOIRE-SUR-CISSE (41150) 15 rue du Bourg, COULANGES.
Monsieur est né à BLOIS (41000) le 3 juillet 1954,
Madame est née à BLOIS (41000) le 29 août 1958.
Mariés à la mairie de BLOIS (41000) le 4 juin 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard MOUTEL, notaire à BLOIS (41000), le 12 mai 1977.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

TRIBUNAUX

A2619**323**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de redressement judiciaire **DOKEIA** Date de cessation des paiements : 29/10/2025 - RCS BLOIS 933 337 743 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 5 Berger 41100 Thoré-la-Rochette - Date de cessation des paiements : 29/10/2025 Mandataire judiciaire SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**320**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de redressement judiciaire **SAS FDN RAVALEMENT** LOIR ET CHER - RCS BLOIS 932 993 215 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment - 22 allée de la Nozillette 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 18/12/2025 Mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**326**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de liquidation judiciaire **FAMILY SHOP** - RCS BLOIS 979 026 119 - Commerce d'alimentation générale - 1 Carrefour de l'Ormeau 41170 Mondoubleau - Date de cessation des paiements : 01/06/2025 Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**322**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de redressement judiciaire **SAS BNBA** - RCS BLOIS 941 301 608 - Travaux de peinture et vitrerie - 18C rue de Bel-air 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 30/10/2024 Mandataire judiciaire SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**313**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de redressement judiciaire **T.M.C** - RCS BLOIS 885 025 205 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment - 1 lotissement de Belleville 41210 Neung-sur-Beuvron - Date de cessation des paiements : 22/08/2025 Mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**312**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de sauvegarde **ESSELFI** - RCS BLOIS 830 830 048 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - 18 Bis rue des Acacias 41350 Saint-Gervais-la-Forêt Mandataire judiciaire SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**324**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 judiciaire **TB CLERMONT** - RCS BLOIS 885 369 678 - Restauration de type rapide - 122 A rue Michel Bégon 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 26/12/2024 Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**325**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de liquidation judiciaire **WESTRELIN** - RCS BLOIS 932 945 421 - Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques - 332 route de Chambord 41350 Huisseau-sur-Cosson Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**306**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de **sauvegarde PRIM'PLANT** - RCS BLOIS 351 499 736 - Autres cultures non permanentes - 3 rue du Cher le Bout du Pont 41400 Faverolles-sur-Cher Mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean -Jaurès 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**311**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de sauvegarde SIMIER - RCS BLOIS 402 117 360 - Autres cultures non permanentes - 3 rue du Cher 41400 Faverolles-sur-Cher Mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean -Jaurès 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**310**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Ouverture de sauvegarde **S.F.I.** - RCS BLOIS 525 345 039 - Gestion de fonds - 3 rue du Cher le Bout du Pont 41400 Faverolles-sur-Cher Mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean -Jaurès 41000 BLOIS Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2619**349**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Conversion en liquidation judiciaire **SONGUL Hatice** - RCS BLOIS 504 790 536 - Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés - 26A rue du Bas Bourgeau 41130 Selles-sur-Cher Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

A2619**345**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Conversion en liquidation judiciaire **PHOLIA** - RCS BLOIS 881 641 310 - Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles - 44 avenue de Vendôme 41000 Blois Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

A2619**334**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Plan de continuation **LABORATOIRE TISSIER** - Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire - 105 avenue de Tours 37400 Amboise Commissaire à l'exécution du plan SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

A2619**336**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Plan de continuation **LE JEAN JAURES** - RCS BLOIS 530 485 903 - Débits de boissons - 34 rue des Livrys 41600 Nouan-le-Fuzelier Commissaire à l'exécution du plan SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

A2619**337**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Plan de continuation **S&V DENTAL** - RCS BLOIS 488 681 370 - Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire - 105 avenue de Tours 37400 Amboise Commissaire à l'exécution du plan SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

A2619**340**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Conversion en liquidation judiciaire **SUD LOIRE AUTOMOBILES** - RCS BLOIS 439 326 174 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - 90 rue Gustave Eiffel Zac des Perrières 41350 Saint-Gervais-la-Forêt Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS

A2619**339**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Plan de continuation **ELIZABETH EUROPE** - RCS BLOIS 596 320 275 - Mécanique industrielle - 1 rue Mickaël Faraday ZI des Gailletrous 41260 La Chaussée Saint-Victor Commissaire à l'exécution du plan Julien ZETLAOUI SELARL TRAJECTOIRE 30 boulevard Heurteloup 37000 TOURS

A2619**346**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Conversion en liquidation judiciaire **FLRH -** RCS BLOIS 750 389 819 - Activités de clubs de sports - 3 rue Jules Berthonneau 41000 Villebarou Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

A2619**373**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **CHARTRAIN Mickaël** - RCS BLOIS 501 062 517 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 46 rue Nationale 41230 Mur-de-Sologne / **CHARTRAIN Alexandra** née BLOSSIER - - Chez Mme Da Rocha Ales 58 faubourg Saint-Roch 41200 Romorantin

A2619**343**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Conversion en liquidation judiciaire **YOUNOUSSOV Islam**, Kantachevitch - RCS BLOIS 824 553 705 - Activités spécialisées de design - 17 rue Basse 41000 Blois Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS

A2619**332**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Plan de continuation **ASIAN GATE** - RCS BLOIS 484 410 733 - Autres commerces de détail spécialisés divers - 17 rue Haute 41000 Blois Commissaire à l'exécution du plan Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS

A2619**341**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Conversion en liquidation judiciaire **SAS TERRENCO** - RCS BLOIS 848 580 825 - Restauration de type rapide - 24 quai Saint-Jean 41000 Blois Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS

A2619**355**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **GIRARD PRIMEURS** - RCS BLOIS 388 558 710 - Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes - 44 rue Aristide Romestand 41130 Chatillon-sur-Cher

A2619**327**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Fin de la procédure de redressement judiciaire **SARL HERCULE MULTISERVICES** - RCS BLOIS 451 315 980 - Travaux d'installation électrique dans tous locaux - 10 rue de la Varenne 37230 Fondettes

A2619**371**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **PLURIELLE** - RCS BLOIS 437 737 448 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - 5 rue Pardessus 41000 Blois

A2619**369**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **THOMAS Yann EI** - RM 499 982 619 - Travaux de menuiserie bois et PVC - 27 route des Prévosts 41320 Langon sur cher

A2619**368**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **SA RL AUFORT** - RCS BLOIS 452 086 127 - Travaux de couverture par éléments - 1 rue de la Gare 41300 Souesmes

A2619**367**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **DOUVILLE PATRICK ROGER BERNARD** - RCS BLOIS 491 447 470 - Hôtels et hébergement similaire - 2 rue Marcel Bailly 41320 Mennetou-sur-Cher

A2619**365**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **ZETRINI Cherif** - RCS BLOIS 878 781 905 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 71 rue Nationale 41400 Montrichard

A2619**364**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **MON DRESSING ENCHANTE** - RCS BLOIS 877 824 011 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé - 62 rue du Change 41100 Vendôme

A2619**362**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **GOMES PEINTURE** - RCS BLOIS 882 925 910 - Travaux de peinture et vitrerie - 18 rue du Marais 41300 La ferte Imbault

A2619**359**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **TB & M** - RCS BLOIS 852 839 778 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 17 rue des Jonquilles 41120 Candé-sur-Beuvron

A2619**358**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **L'ALMERIA** - RCS BLOIS 794 612 804 - Autres activités récréatives et de loisirs - route de Pierrefitte Domaine de Courcelles 41300 Salbris

A2619**356**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **100% PUB** - RCS BLOIS 821 741 667 - Autre imprimerie (labeur) - 520 route de Romorantin Cidex 23 41200 Pruniers-en-Sologne

A2619**354**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **ELY M'AUTOS** - RCS BLOIS 987 377 017 - Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles - 815 route de Romorantin 41200 Villefranche-sur-Cher

A2619**353**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **HESLING** - RCS BLOIS 802 202 721 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 82 rue du 11 Novembre 41210 Neung-sur-Beuvron

A2619**361**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 d'actif **HENAULT Emmanuel** - RCS BLOIS 419 859 608 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 5 place de l'Eglise 41230 Gy-en-Sologne

A2619**360**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **TROPISMES EDITIONS** - RCS BLOIS 908 932 221 - Édition de revues et périodiques - 67 rue Haute 41800 Troo

A2619**374**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **SAS PLACONCEPT** - RCS BLOIS 918 345 695 - Travaux de plâtrerie - 37B allée des Pins 41000 Blois

A2619**375**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Clôture pour insuffisance d'actif **AQUA SANTE (SARL)** - RCS BLOIS 451 200 802 - Entretien corporel - 15 rue Robert Barillet 41100 Vendôme

A2619**330**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS
JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 26/06/2026 Plan de cession **DAVENA** - RCS BLOIS 517 816 815 - Location de terrains et d'autres biens immobiliers - 18 rue de la Bouchardiere 41100 Naveil

TESTAMENT

A2619**014**

Notaire

Etude de Maître Philippe GOSSE Notaire à ONZAIN (Loir-et-Cher), 40, Grande Rue 02.54.20.70.31

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er février 2020, Madame Simone Irène Raymonde **GABORY**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Albert Jacques **DAVOURIE**, , demeurant à VALLOIRE-SUR-CISSE (41150) 21 route de Villesavoir CHOUZY SUR CISSE.

Née à CHOUZY-SUR-CISSE (41150), le 27 juillet 1923.

Décédée à CHOUZY-SUR-CISSE (41150) (FRANCE) , le 12 juin 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe GOSSE, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à ONZAIN, 40, Grande Rue , le 26 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : de M. Philippe GOSSE, notaire à ONZAIN 41150, référence CRPCEN : 41018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BLOIS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion
Le notaire

A2618**651**

SELARL
Nadège BEZANNIER-BOUQUET et Vincent EMONET
Notaires associés

Par testament olographe du 30 juillet 1992 Madame Simonne **MIGEON** née JEANNEAU, en son

vivant retraitée, veuve de Monsieur Gérard Maurice MIGEON, demeurant à BLOIS (41000) 32

mail Pierre Charlot (EHPAD), décédée à BLOIS (41000) (FRANCE), le 18 janvier 2026, a institué

un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître EMONET, notaire à BLOIS (41) suivant

procès-verbal de dépôt et de description reçu par lui le 20 mai 2026.

L'acte complémentaire comportant vérifications et contrôle de la saisine du ou des légataires

universels a été reçu par Maître EMONET, notaire à BLOIS (41) le 23 juin 2026.

Les oppositions pourront-être formées conformément à l'article 1007 du Code Civil auprès de

Maître EMONET, notaire à BLOIS (41000), 23 rue de la Vallée Maillard, Immeuble «Le

Victoria», notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.
Maître Vincent EMONET

MODIFICATIONS

A2618**677**

ADSM-INVEST

Société civile immobilière
au capital de 26 000 euros
261 rue Laennec
41350 VINEUIL
482 949 898 RCS BLOIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 juin 2026 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 26.000 euros à 23.400 euros par rachat et annulation de 1.300 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 26.000 euros.

Il est divisé en 13.000 parts sociales de 2 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention :

Le capital est fixé à 23.400 euros.

Il est divisé en 11.700 parts sociales de 2 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS.

Pour avis, la Gérance

A2618**645**

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats et Notaires associés Tours - Paris - Blois

A.M.R.
S.A.R.L. au capital de 38 400 €
Siège social : VENDÔME (L&C) Rue de Provence, n° 18
R.C.S. BLOIS 384 248 589

L'assemblée générale réunie le 25 mai 2026 a décidé de transférer le siège social à VIELLE SAINT GIRONS (40560) route de Pierresse, n° 566, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Gérant.

A2619**076**

ENAUDALO

Société civile immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social : Le Petit Bois Mort Saint Avit
41170 COUETRON AU PERCHE
849 398 326 RCS BLOIS

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 19 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Le Petit Bois Mort Saint Avit, 41170 COUETRON AU PERCHE à Résidence le Lac Bleu - 22 route de Chambourguet 63610 BESSE ET ST ANASTAISE à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS.

Pour avis
La Gérance

A2618**735**

BRUNO MENUISERIE CHARPENTE COUVERTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 13 rue Condorcet,
41100 ST OUEN
RCS BLOIS 398.470.542

Le 23/06/2026, l'associé unique a nommé présidente la Société «GROUPE DHARDI», Société par Actions simplifiée au capital de 387 030 euros dont le siège social est sis 1298 route de Touchebrault lieu-dit les Varennes 41230 SOINGS-EN-SOLOGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS sous le numéro 898.018.866 en remplacement de la société HOLDING BRUNO SAVIGNY démissionnaire

Pour avis.

A2618**708**

ANBES

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : ZA de Gaudet - Route de Sologne
41320 MENNETOU SUR CHER
842 298 622 RCS BLOIS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 septembre 2025, il résulte que les mandats de la société MELIN EXPERTISE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDIT EXPERT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

A2619**413**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS CLAUDE JANVIER

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 200 000 euros
Siège social : ROUTE DE ROMORANTIN
41230 VERNOU EN SOLOGNE
351 568 910 RCS Blois

Avis de publicité

Aux termes des décisions de l'associée unique du 29 juin 2026, il a été pris acte de la démission du commissaire aux comptes titulaire, la société AUDIT XAVIER LAFONT. L'associé unique a donc décidé de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société CABINET AJILEC, société à responsabilité limitée à associé unique dont le siège social est sis 26 rue Arthur Rimbaud - 37100 TOURS, et immatriculée 450 403 704 RCS TOURS, en remplacement de la société AUDIT XAVIER LAFONT, à compter du même jour et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Les fonctions du commissaire aux comptes suppléant assurées jusqu'à lors par la société CABINET AJILEC ont été confiées à Monsieur Hervé LOMBAERDE, 28 avenue de la Gare 44119 TREILLIERES, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Mention sera faite au RCS de BLOIS. Pour avis. Le Président.

A2619**424**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

JANCASO

Société par actions simplifiée
au capital de 8 490 940 euros
Siège social : Route de Romorantin
41230 VERNOU EN SOLOGNE
789 135 738 RCS BLOIS

Avis de publicité

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2026, il a été pris acte de la démission du commissaire aux comptes titulaire, la société AUDIT XAVIER LAFONT. L'assemblée générale a donc décidé de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société CABINET AJILEC, société à responsabilité limitée à associé unique dont le siège social est sis 26 rue Arthur Rimbaud - 37100 TOURS, et immatriculée 450 403 704 RCS TOURS, en remplacement de la société AUDIT XAVIER LAFONT, à compter du même jour et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Les fonctions du commissaire aux comptes suppléant assurées jusqu'à lors par la société CABINET AJILEC ont été confiées à Monsieur Hervé LOMBAERDE, 28 avenue de la Gare 44119 TREILLIERES, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Mention sera faite au RCS de BLOIS.

Pour avis. Le Président.

A2618**799**

ST MICHEL HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 20 574 900 €
Siège social : Zone Industrielle, 2 bd de l'Industrie, Contres
41700 Le-Controis-En-Sologne
405 850 371 RCS BLOIS

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de la décision de l'Assemblée Générale en date du 22 juin 2026 il résulte que :

Conformément aux dispositions de l'article L.823-1 du Code de Commerce, il est décidé de renouveler la société SAS AMECO AUDIT 449 894 815 RCS Nantes, 4 avenue des Améthystes, 44300 Nantes, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2031.

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, B.R. AUDIT, immatriculée au RCS d'Orléans sous le numéro 348 593 070, 55 boulevard de Châteaudun, 45 000 ORLEANS, vient à expiration avec la présente assemblée et décide de ne pas renouveler ce mandat et de nommer, en remplacement :

Société Baker Tilly STREGO 063 200 885 RCS Angers, 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 Angers, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2031.

Mention sera faite au RCS de Blois.

Pour avis

A2618**797**

ST MICHEL SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1 688 430 €
Siège social : Zone Industrielle, 2 bd de l'Industrie, Contres
41700 Le-Controis-En-Sologne
597 220 656 RCS BLOIS

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de la décision de l'Assemblée Générale en date du 22 juin 2026, il résulte que :

Conformément aux dispositions de l'article L.823-1 du Code de Commerce, il est décidé de renouveler la société SAS AMECO AUDIT 449 894 815 RCS Nantes, 4 avenue des Améthystes, 44300 Nantes, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2031.

Il est également décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant DANIEL RAVINEAU AUDIT 443 995 337 RCS Blois, 63 B Avenue de Châteaudun, 41 000 Blois, et de ne pas en nommer de nouveau, les seuils légaux n'étant pas atteints.

Mention sera faite au RCS de Blois.

Pour avis

A2618**598**

LC COSMETIQUESSARL au capital minimum de 1 € Siège social : 2 rue de Trugny 41370 JOSNES RCS BLOIS 984401984 Par décision des associés du 12/06/2026, il a été pris acte de la démission du Co-Gérant Mme Coursiere Clothilde Anastasia à compter du 12/06/2026 Monsieur Stéphane Rabhi Leroux demeure seul gérant de la Société à compter du 12/06/2026 . Modification au RCS de BLOIS.

A2619**078**

AUDADI

Société civile immobilière
Au capital de 17 516 euros
Siège social : Le Petit Bois Mort Saint Avit
41170 COUETRON AU PERCHE
493 213 466 RCS BLOIS

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 23 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Le Petit Bois Mort Saint Avit 41170 COUETRON AU PERCHE au Résidence Le Lac Bleu - 22 route de Chambourguet 63610 BESSE ET ST ANASTAISE à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à Le Petit Bois Mort - Saint Avit 41170 COUETRON AU PERCHE

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à Résidence Le Lac Bleu - 22 route de Chambourguet 63610 BESSE ET ST ANASTAISE.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS.

Pour avis
La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**084**

Marie QUESTE Avocat

VIMAT CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 27 rue de Bel Air
41000 BLOIS
Siège de la liquidation : 27 rue de bel Air
41000 BLOIS
901.456.764 RCS BLOIS

Le 11/05/2026, il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation présentées par le liquidateur, M. Daniel VIEIRA DE OLIVEIRA, demeurant 27 rue de Bel Air 41000 BLOIS

Pour avis,
Le Liquidateur

A2618**653**

CERFRANCE

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

CLÔTURE DE LIQUIDATION

«TROTTEREAU CHEVALLIER»

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital social de 15 000,00 euros
Siège social : «La Haute Berdière»
41800LES HAYES
Siège de liquidation : L'Aître Claude
41800 TERNAY
SIREN 507 882 363 RCS BLOIS

Aux termes d'une AGE en date du 02/06/2026, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Jannick TROTTEREAU et Madame Nathalie TROTTEREAU, demeurant ensemble à La Haute Berdière 41800 LES HAYES, de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et a constaté la clôture de liquidation à effet du 31/10/2025. Les comptes de la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS.

Pour avis

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

L'agriculture française mise à l'épreuve par les canicules

Échaudée par la canicule historique du mois de juin, l'agriculture française constate les dégâts et appréhende déjà les vagues de chaleur à venir.

Bouteille d'eau sur le tableau de bord et phares allumés, Kévin Serein sillonne ses parcelles d'orge au volant de son tracteur. Il est trois heures du matin, *« le seul moment où c'est supportable dans la cabine sans risquer de foutre le feu aux champs »*, lance l'agriculteur de 36 ans.

Pour limiter le risque d'incendie après la canicule, les préfectures ont pris des arrêtés limitant, voire interdisant temporairement, les moissons aux heures les plus chaudes de la journée. Plusieurs dizaines de départements sont concernés. *« Un outil en fer qui frotte contre un caillou, une étincelle sur un sol ultra-sec et c'est parti »*, confirme Kévin, un extincteur derrière son siège, désormais habitué au travail de nuit à cette période de l'année. Pour lui, comme pour nombre d'agriculteurs, l'adaptation est déjà une réalité quotidienne, une contrainte supplémentaire.

« Entre le 10 et le 14 juillet, les moissons de blé, d'orge et de colza seront quasiment terminées en France, c'est totalement inédit », indique Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM). Si les fortes chaleurs impacteront forcément les rendements, c'est déjà perdu pour certaines cultures de printemps. *« Pour le maïs, on enregistre 30 % de rendement en moins, en moyenne, dans l'Hexagone*, poursuit l'agriculteur. *L'épisode caniculaire est arrivé au plus mauvais moment : celui de la floraison, soit le stade où le besoin en eau est le plus important. »*

Au sortir d'une canicule historique et dans l'attente d'éventuelles nouvelles vagues de chaleur, l'effroi domine chez les agriculteurs. La dernière semaine de juin 2026 fera date : mortalité accrue dans les élevages de volailles, brûlure des fleurs de maïs avant même qu'elles ne puissent produire leurs grains, perte de production laitière… La chaleur n'a épargné personne en France, et surtout pas l'agriculture, toujours en première ligne face au changement climatique.

Dans les élevages, la surmortalité a été telle que les usines d'équarrissage – chargées du traitement des cadavres d'animaux – n'ont pas pu suivre la cadence. Les éleveurs ont été contraints d'enterrer eux-mêmes leurs volailles mortes. Dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Normandie, entre 2,5 et 3 millions de volailles ont péri. Dépourvues de glandes sudoripares, elles ne transpirent pas et ne peuvent évacuer la chaleur autrement que par la ventilation.

Selon l'Anvol, l'interprofession des volailles de chair, les élevages français n'avaient pas été frappés par une telle surmortalité depuis la canicule de 2019. Impréparée à l'époque, la filière a pourtant largement investi depuis dans des systèmes de brumisation et de ventilation, des solutions d'hydratation vitaminée, ainsi que dans l'isolation des bâtiments et les circuits de refroidissement. *« Certains éleveurs, encore peu équipés, notamment dans le quart nord-ouest du pays, ne s'attendaient pas à une vague de chaleur d'une telle intensité et d'une telle durée »*, remarque Yann Nédélec, directeur d'Anvol. Aussi marquante soit-elle, cette hécatombe ne représente *« que 1 % de la production annuelle nationale »*, tempère-t-il. Si ces pertes sont, selon lui, économiquement absorbables grâce aux systèmes d'assurance existants, *« le choc humain, lui, est considérable »*.



Une exploitation agricole à Cussac, en Haute-Vienne, confrontée à la canicule et à la sécheresse.

PhotoPQR/MAXPPP

« Les dégâts sont avant tout humains et sociaux, confirme Aurélie Catallo, directrice agriculture et alimentation à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). *Une majorité du monde agricole est dans la sidération, c'est le désarroi le plus complet qui domine. Il est probable que des agriculteurs quittent la profession, voire tombent en dépression, dans les mois et les années à venir. »*

Déclarant être entrée en « mode crise », la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé, le 1er juillet, le déblocage de prêts garantis par la Banque publique d'investissement *« pour que les agriculteurs et les éleveurs puissent s'équiper de systèmes de brumisation et de ventilation afin de se préparer aux prochaines canicules »*.

Face à une situation climatique jugée inéluctable et durable, le risque est celui de l'atonie. *« Il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître : quel que soit le modèle – bio, raisonné ou conventionnel –, tout le monde en prend pour son grade. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire pour s'adapter »*, juge Aurélie Catallo.

Les conséquences économiques et les moyens d'adaptation rejoignent les débats sur la loi d'urgence agricole, qu'examinera à la mi-juillet une commission mixte paritaire.

Les parcelles irriguées – soit 25 % du maïs cultivé en France – ont, elles, mieux résisté, précise l'AGPM. De quoi *« relancer le débat sur l'irrigation et le stockage de l'eau l'hiver, lorsqu'elle est excédentaire et nous inonde »*, tranche Franck Laborde.

Votée le 2 juillet, la version sénatoriale de la loi d'urgence agricole prévoit le doublement des volumes de stockage d'eau à l'horizon 2035 et la définition d'*« un principe de non-régression agricole dans la gestion de l'eau »*.

Si la question des moyens de production est essentielle pour s'adapter, celle du revenu agricole l'est tout autant, souligne Hervé Lapie, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). *« L'éléphant dans la pièce, c'est la pression de la grande distribution. La politique du prix bas, c'est bien joli, mais, en bout de chaîne, elle empêche l'agriculteur de dégager le revenu nécessaire pour investir dans la transition. »*

À la fois céréalier, viticulteur et éleveur de blondes d'Aquitaine, misant également sur la vente directe, Kévin Serein juge, lui, que *« l'important, c'est aussi et surtout de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »*.

Depuis la cabine de son tracteur, il observe au loin ses vignes. Certaines ont subi des brûlures irrémédiables dues aux coups de soleil. Difficile d'estimer les pertes de rendement. Une chose est sûre : *« les vendanges débuteront début août »*. Elles seront les plus précoces de sa carrière d'agriculteur.

Rémi BARBET

